



CANEVAS DE RAPPORT DES PROJETS FINANCÉS PAR L'INITIATIVE POUR LA FORET DE L'AFRIQUE CENTRALE (CAFI)¹ ET LE FONAREDD

Les obligations de rapportage (narratif et financier) pour les projets recevant des financements CAFI et FONAREDD sont rappelées dans une note disponible publiquement [ICI](#).

Rapport Annuel

Période du 01 Janvier au 31 Décembre 2025.

Titre du projet :	Programme Intégré REDD+ pour le renforcement des acteurs locaux à l'aménagement et la gestion durable des ressources naturelles de l'ancien district des plateaux (PIREDD/Plateau) en Province de Mai Ndombe
Numéro de référence MPTF du projet :	00140679
Organisation de mise en œuvre :	UNOPS/ WWF RDC
Rapport soumis par : Nom : Titre : Organisation : Adresse email :	UNOPS Auguste NGENDAHAYO Project Manager UNOPS augusten@unops.org
Contact en cas de besoin de clarification : Nom : Titre : Organisation : Adresse email :	Auguste NGENDAHAYO Project Manager UNOPS augusten@unops.org

Veuillez indiquer si ce rapport a été approuvé par le comité de pilotage du projet :

Oui

Non

Si oui, quand : Click or tap to enter a date.

Si non, date anticipée d'examen en comité de pilotage du projet : Février 2026

¹ Ce canevas est relatif à la présentation des rapports annuel et semestriel des organisations de mise en œuvre des programmes financés par CAFI via le FONAREDD en RDC. Les rapports annuels couvrent la période du 1er janvier au 31 décembre et les premières versions doivent être soumises au plus tard le 31 janvier de l'année suivante. Les rapports semestriels couvrent la période du 1er janvier au 30 juin et les premières versions doivent être soumises le 31 juillet.

Table des matières

Table des matières.....	2
1. Données clés du projet.....	4
2. Liste des sigles et acronymes clés.....	5
3. Résumé des progrès réalisés par le projet	7
4. Défis de mise en œuvre	10
4.1. Défis liés au contexte du pays.....	10
4.2. Défis inhérents au projet	11
4.3. Commentaires généraux.....	12
5. Evaluation de la performance du projet.....	14
5.1 Evaluation de la performance du projet sur base des indicateurs du cadre logique.....	14
5.2 Etat d’avancement de mise en œuvre des activités du projet pour la période de rapportage	25
6. Résultats du Projet.....	30
6.1 Contributions du projet à l’atteinte des indicateurs du cadre de résultats de CAFI.....	30
6.2 Contributions du projet à l’atteinte des jalons de la Lettre d’intention	35
7. Communication et promotion	38
7.1 Illustration spécifique – Photos et vidéos HD.....	38
7.2 Stratégie et plan de communication	41
8. Exécution financière	43
8.1 Décaissements.....	43
8.2 Suivi des Contrats	46
8.3 Gestion financière, approvisionnement et ressources humaines.....	47
8.4 Mobilisation de ressources.....	48
8.5 Audits.....	48
8.6 Révisions budgétaires.....	48
9. Suivi évaluation et apprentissage du projet	48
9.1 Etat d’avancement du plan de suivi du projet	48
9.2 Évaluations	48
9.3 Intégration des leçons apprises.....	49
9.4 Révisions programmatiques	49
10. Thèmes transversaux.....	49
10.1 Genre, peuples autochtones et autres groupes vulnérables	49
10.2 Suivi des aspects Genre	50

10.3 Respect des standards environnementaux et sociaux	51
11. Gestion des risques.....	57
11.1 Matrice de gestion des risques sur la base de l'analyse effectuée	57
11.2 Évaluation de la transparence et de l'intégrité	60
12. Récapitulatif des livrables.....	61
13. Annexes	64

1. Données clés du projet

Titre du projet	Programme Intégré REDD+ pour le renforcement des acteurs locaux à l'aménagement et la gestion durable des ressources naturelles de l'ancien district des plateaux (PIREDD/Plateau) en Province de Mai Ndombe
Numéro de référence MPTF du projet	00140679
Hyperlien du document de projet ²	https://mptf.undp.org/project/00140679
Zone(s) d'intervention(s) du projet	Ancien District de Plateau à travers ses quatre territoires constitutifs (Bolobo, Mushie, Yumbi et Kwamouth) parties intégrantes de l'actuelle province de Maindombe
Institutions ou ministères de tutelle	Ministère de Finance et Ministère de l'Environnement et Développement Durable
Organisations partenaires participantes de niveau 1 ³	UNOPS
Budget total du projet (USD)	10 993 774, 83 \$ US
Durée totale du projet (mois)	36 mois
Date d'approbation du projet par le Conseil d'administration de CAFI ou le Comité de pilotage du FONAREDD	08 décembre 2023
Date de réception des premiers fonds du MPTF	06 mai 2024
Date d'approbation du 1 ^{er} Plan de Travail Budgétisé Annuel par le comité de pilotage du projet	1er novembre 2024
Date de clôture initiale	31/12/2026
Date de clôture révisée le cas échéant	N/A
Dépenses du 01/01 au 31/12 de l'année de rapportage	4 258 970,34 USD
Dépenses globales cumulatives (USD) au 31/12 de l'année de rapportage	4 720 101,88 USD
Taux de consommation sur l'ensemble des tranches reçues	60,1 %
Date et hyperlien de l'évaluation à mi-parcours le cas échéant	Octobre 2025

² L'ensemble des documents de projet se trouve sur le Drive CAFI https://drive.google.com/drive/folders/1RhAT_Hc5jycgw40xr7YZM57jV4zQFadQ. Sélectionner Country documents / Le pays ou regional / programming / active portfolio / numéro et nom du projet

³ Il s'agit des organisations qui ont reçu un financement direct du Bureau MPTF dans le cadre du projet.

2. Liste des sigles et acronymes clés

ALE	: Agence locale d'exécution
AT	: Administrateur de territoire
AT	: Administrateur de territoire / Aménagement du territoire
CAFI	: Initiative pour la forêt d'Afrique centrale (Central Africa Forest Initiative)
CARG	: Conseil agricole rural de gestion
CART	: Conseils agricoles ruraux de territoire
CCNUCC	: Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CFCL	: Concession forestière de communauté locale
CIAPAFED	: Centre d'Initiatives et d'appui participatif à l'agriculture et l'environnement durable
CLD	: Comité local de développement
CODHOD	: Comité des droits de l'homme et développement
COP	: Conférence des parties
COFIL	: Comité de pilotage
COFIL	: de pilotage
FHVC	: Forêts à haute valeur de conservation
FONAREDD	: National REDD+
GES	: Gaz à effet des serres
GI AGRO	: Groupe d'initiatives pour l'agroforesterie en Afrique
GPS	: Système de positionnement global
ha	: Hectare
MGP	: Mécanisme de gestion des plaintes
MUSD	: Million de dollars américains
NVD	: Nouvelle vision de développement
ONG	: Organisation non gouvernementale
PAB	: Parc à bois du manioc
PDL	: Plan de développement local
PDT	: Plan de développement de territoire
PGRN	: Plan de gestion des ressources naturelles
PIREDD	: Programme intégré REDD+
PRODOC	: Document de projet
PSAT	: Plan simple d'aménagement du territoire
PSE	: Paiement pour services environnementaux
PSG	: Plan simple de gestion
PTBA	: Plan de travail et budget annuel
PV	: Procès-verbal
RDC	: République Démocratique du Congo
RDD+	: Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts
ROI	: Règlements d'ordre intérieur
S1	: Premier semestre

SENASEM	: Service national des semences
UNOPS	: United national office for projects services (Bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets)
WWF	: World Wide Fund for Nature (Fonds Mondial pour la Nature)

3. Résumé des progrès réalisés par le projet

Après douze mois de mise en œuvre pour l'exercice 2025, on observe une période charnière marquée par une montée en puissance des interventions dans l'ensemble des composantes institutionnelles, agricoles, forestières et énergétiques. Cette intensification a été stimulée par une mobilisation accrue des communautés bénéficiaires, un engagement renforcé des ALE, ainsi que par l'implication active des services techniques territoriaux. Les progrès réalisés témoignent d'un renforcement remarquable de la gouvernance locale, d'une accélération des investissements agroforestiers et d'avancées significatives dans la mise en défens des savanes et début des paiements basés sur la performance (PSE).

Cette dynamique s'est traduite par le déploiement effectif des ONG locales dans les quatre territoires d'intervention, permettant la mise en œuvre directe des activités planifiées. À ce stade, 154 CLD sur les 214 prévus sont opérationnels et engagés dans la mise en œuvre et le suivi des PGRN (en attente de conversion de PSAT). Les quatre CARG ont été redynamisés, renforçant la coordination intersectorielle. Parallèlement, les quatre ALE sont pleinement opérationnelles, équipées et déployées pour assurer l'encadrement communautaire et le suivi des réalisations techniques. Trente-six contrats de performance ont été signés avec les services techniques des territoires, consolidant leur rôle dans la gouvernance foncière et forestière.

Plusieurs jalons structurants ont été franchis durant la période, notamment :

- La mise à jour de 126 PGRN, soit 90 % de la cible, permettant une harmonisation progressive avec les Plans de Développement des Territoires ;
- La validation complète du PDT du territoire de Kwamouth et sa vulgarisation auprès des acteurs locaux ;
- L'engagement des travaux de mise en cohérence entre PDT, PGRN (PSAT) et zones de mise en défens dans les territoires de Mushie, Yumbi et Bolobo ;
- La production de bases de données essentielles à travers les enquêtes sur les revenus monétaires et l'étude approfondie sur la sécurité alimentaire, servant de référence pour le suivi des impacts et l'orientation des incitations PSE ;
- L'acquisition et la distribution de matériel informatique, d'équipements roulants et d'outils techniques aux partenaires locaux et services étatiques, améliorant la capacité opérationnelle ;
- L'installation de plusieurs sites de démonstration de la carbonisation améliorée dans des CLD, ainsi que la formation de 351 charbonniers et entrepreneurs, contribuant à réduire la pression sur les savanes ;
- La mise en place de trois germoirs permettant la production et distribution de 48 775 plantules de palmier à huile sur une cible de 61 000, en plus de l'établissement effectif de pépinières d'acacia ;
- 2090 hectares d'agroforesterie en cours d'installation et l'entretien des 1155 hectares de la phase 1, tous destinés au dispositif PSE ;
- La validation de 103 hectares de palmiers à huile Tenera issus de la phase précédente, en vue de la poursuite des paiements ;

- La création de 164 parcs à bois destinés à la multiplication de semences améliorées, accompagnée de la distribution d'intrants à 1920 ménages bénéficiaires ;
- Le suivi, l'entretien et la géolocalisation des 13 225,7 hectares de savanes mises en défens, soit 100,14 % de la cible annuelle, dont 11 761 hectares ont été protégés contre les feux de brousse.

Il convient également de signaler l'organisation par l'UNOPS, en septembre 2025, de sessions de renforcement des capacités en faveur des équipes WWF, portant sur la gestion orthodoxe des subventions, les procédures financières et la conformité aux standards CAFI/FONAREDD. Ce soutien a permis de consolider l'intégrité opérationnelle et la gouvernance financière du projet.

Les conditions techniques et administratives étant désormais réunies, la première vague de paiements basés sur la performance est en préparation. Les superficies admissibles ont été identifiées, validées et géoréférencées, les données consolidées par les ALE et les CLD, et les dossiers techniques finalisés. La planification logistique et budgétaire pour les paiements attendus entre fin 2025 et début 2026 est déjà en place.

Dans l'ensemble, cette première année de mise en œuvre confirme la montée en puissance du projet. Les dispositifs institutionnels locaux se consolident, les investissements agroforestiers et sylvicoles progressent à un rythme soutenu, la planification territoriale s'enracine dans les structures locales, et les conditions nécessaires au lancement des PSE sont réunies. Malgré les défis sécuritaires existants dans certaines zones de Kwamouth, l'exécution demeure globalement conforme aux prévisions du PTBA 2025 et offre une base solide pour l'expansion et la consolidation des résultats en 2026.

Il convient de souligner que certaines activités étroitement liées à la production des indicateurs de performance ainsi qu'à l'atteinte des résultats attendus du projet ont véritablement commencé à être mises en œuvre au cours de cette période, lesdits indicateurs étant présentés ci-après à titre indicatif :

Progrès au cours de 2025	Résultats obtenus de manière cumulative depuis le début du projet
Effet 1 : Gouvernance de la REDD : les institutions locales prennent en charge durablement les activités du projet	
1. Indicateur effet 1 : Nombre d'arbitrages réalisés par les structures de gouvernance pour assurer le respect des pratiques agréées, ventilé par type de structure : PSG, PSAT/PGRN, PLD, etc.	
Aucun incident nécessitant l'arbitrage n'a été identifié à la période sous examen	Aucun incident nécessitant l'arbitrage n'a été identifié à la période sous examen
2. Indicateur effet 1 : Nombre de personnes recevant un appui par les services techniques (formations, contrôles, bilans de GRN), ventilé par genre et groupes vulnérables (jeunes)	
2156 personnes dont 1808 hommes et 348 femmes (lors de la mission des services techniques, ces derniers ont assuré le contrôle des activités des CLD ainsi que la validation des activités dans les différents sites.	2156 personnes dont 1808 hommes et 348 femmes (lors de la mission des services techniques, ces derniers ont assuré le contrôle des activités des CLD ainsi que la validation des activités dans les différents sites.
3. Indicateur effet 1 : Les Agences Locales d'Exécution (ALE) acquièrent des capacités leur permettant de prolonger l'atteinte des résultats du projet	
4 ALEs ont été outillées en équipement et financement pour le suivi des activités, afin d'atteindre les résultats du projet. Au total, 29 % de fonds ont été transférés aux ONG locales. Les ALEs sont en charge sur toutes les activités du début à la fin du	4 ALEs ont été outillées en équipement et financement pour le suivi des activités, afin d'atteindre les résultats du projet. Au total, 29 % de fonds ont été transférés aux ONG locales. Les ALEs sont en charge sur toutes les activités du début à la fin du

Progrès au cours de 2025	Résultats obtenus de manière cumulative depuis le début du projet
projet, rendent compte efficacement de leurs activités et prennent en charge la communication grand public sur leurs activités	projet, rendent compte efficacement de leurs activités et prennent en charge la communication grand public sur leurs activités
4.Indicateur effet 1 : Superficies sous contrat PSE, ventilé par ALE et par type de PSE (agriculture durable, cultures pérennes, agroforesterie, Régénération n, etc.)	
0 pendant la période sous examen, mais plus de 1715 ha d'agroforesteries + 13225,7 ha des savanes mise en défens qui bénéficient actuellement d'un paiement PSE	0 pendant la période sous examen, mais plus de 1715 ha d'agroforesteries + 13225,7 ha des savanes mise en défens qui bénéficient actuellement d'un paiement PSE
Effet 2 : AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET FONCIER : L'aménagement du territoire et l'enregistrement foncier améliorent la GRN et la sécurité foncière.	
Aucun indicateur à renseigner pour cet effet.	
Effet 3 : AGRICULTURE : Investissements agricoles respectueux de la forêt et qui améliorent les moyens d'existences des populations rurales y compris des personnes marginalisées	
1.Indicateur effet 3 : Productions issues des plantations, ventilées par type (manioc, huile de palme, etc)	
0 pendant la période sous examen, mais 55 sites représentant 2090 ha d'agroforestiers en cours d'installation	0 pendant la période sous examen, mais 55 sites représentant 2090 ha d'agroforestiers en cours d'installation
2.Indicateur effet 3 : Acceptabilité par les ménages des bénéficiaires et de la rentabilité des spéculations promues	
En cours	En cours
3.Indicateur effet 3 : Revenu global généré par le projet dans la vente des produits issus des plantations, ventilé par type (Makala, manioc, huile de palme etc.)	
Néant	Néant
4.Indicateur effet 3 : Pourcentage d'augmentation des rendements des cultures vivrières	
Néant	Néant
Effet 4 : ENERGIE : Investissement en matière de bois énergie et énergie durables	
1.Indicateur effet 4 : Superficies de mises en défens subsistantes	
13225,7 ha	13225,7 ha
Effet 5 : FORET : La déforestation et la dégradation forestière issue des forêts est réduit grâce à une gestion plus durable	
1.Indicateur effet 5 : Nombre d'alertes de déforestation dans les zones PSAT sous mise en défens et/ou conservation, ventilé par alertes reçues / contrôlées / traitées	
Néant	Néant
Impacts	
Superficie annuelle moyenne de perte du couvert forestier dans la zone de projet	
Néant	Néant
Superficies de compensation des pertes de couverts forestiers ventilées par type	
Néant	Néant
Augmentation des revenus monétaires directs pour les bénéficiaires directs	
Néant	Néant
Augmentation de la production vivrière des ménages bénéficiaires, ventilé par type de culture clé	
Néant	Néant
Nombre de bénéficiaires directs atteints	
9 293 Bénéficiaires (Ménages)	9 293 Bénéficiaires (Ménages)
Nombre de bénéficiaires indirects	
55 758 personnes dont 60% hommes et 40% des femmes	55 758 personnes dont 60% hommes et 40% des femmes
Autres	
Zones et périodes de disette résorbées et les activités ne créent pas de nouvelles disettes	
Néant	Néant

Progrès au cours de 2025	Résultats obtenus de manière cumulative depuis le début du projet
Montant des PSE transférés, ventilé par type, genre et groupe vulnérable	
62 900\$ (Actuellement les PSE sont payés pour les plantations d'Agroforesterie et palmier à huile de la première phase, les autres activités vont faire l'objet de paiement en 2026)	62 900\$ (Actuellement les PSE sont payés pour les plantations d'Agroforesterie et palmier à huile de la première phase, les autres activités vont faire l'objet de paiement en 2026)
Nombre de villages ayant bénéficié d'équipements (incluant les infrastructures, mais pas les intrants) financés au travers des PSE collectifs reçus	
Néant	Néant
Superficie annuelle moyenne brûlée dans les terroirs (zones agricoles, sous régénération naturelle, conservation)	
1539,64 ha. Les chiffres repris ne concernent que la régénération naturelle (Savanes mise en défenses).	1539,64 ha. Les chiffres repris ne concernent que la régénération naturelle (Savanes mise en défenses).

4. Défis de mise en œuvre

4.1. Défis liés au contexte du pays

La RD Congo est depuis engagée dans un programme de réduction à grande échelle de ses émissions de gaz à effet de serre (GES). Ceci a été reflété par le lancement des PIREDD ciblant en priorité les zones vulnérables à travers le pays. Outre les objectifs de rétablissement ou du maintien des équilibres environnementaux globaux au travers d'une gestion durable des forêts, il faut lutter contre une pauvreté généralisée qui constitue une des principales causes sous-jacentes de déforestation et de dégradation.

Afin de garantir le progrès vers la réalisation des objectifs de réduction des GES, la question de bonne gouvernance se pose à différents niveaux de l'échelon territorial et se caractérise par un cadre institutionnel défaillant, peu inclusif/participatif et peu enclin à mettre en œuvre les réformes entreprises dans ce cadre.

Par ailleurs, la République Démocratique du Congo demeure confrontée à une situation sécuritaire complexe dans sa partie Est, bien que l'impact direct sur la zone de mise en œuvre du projet reste limité. Concernant la Province de Maï-Ndombe, les affrontements interethniques signalés, notamment dans l'ancien district des Plateaux, ont posé des défis par le passé. Cependant, la situation s'est globalement stabilisée, ce qui réduit les risques pour la mise en œuvre du projet, tout en nécessitant une vigilance particulière dans les zones historiquement affectées. En effet, déclenchés en 2022 dans un contexte des violences meurtrières sans précédent, ces affrontements ont occasionné des déplacements massifs de populations et la destruction des infrastructures de base, principalement dans le territoire de Kwamouth. Suivant l'illustration cartographique (figure 1) du niveau d'accessibilité établie par le WWF, en collaboration avec des ALES partenaires et les services techniques de l'administration, la situation sécuritaire dans chaque territoire se présente comme suit :

- Le territoire de Mushie est classé en zone verte, indiquant une situation sécurisée avec une accessibilité aisée. Ce contexte favorable a permis un déploiement rapide des équipes et un démarrage effectif des activités de terrain ;

Les territoires de Bolobo et Yumbi apparaissent en zones verte et jaune, qualifiées de zones de transition. Cela signifie que, bien qu'aucun conflit majeur n'y soit actuellement signalé, des tensions latentes ou des incertitudes sécuritaires persistent. Une vigilance accrue y est requise, et les actions du projet doivent y être précédées par une évaluation contextuelle, une coordination étroite avec les autorités locales et la mise en place de mesures de mitigation adaptées. Dans le territoire de Kwamouth, en revanche, environ 30% de l'espace est classée comme zone rouge, en raison de troubles sécuritaires majeurs et récurrents. Cette situation

limite considérablement l'accès des équipes et partenaires, impose un gel temporaire des activités de terrain. Dans ce contexte, une stratégie d'observation, de veille sécuritaire et de préparation progressive des conditions de déploiement avant toute intervention est appliquée. Ainsi les activités du projet s'y concentrent préférentiellement dans les zones vertes et jaunes d'accès relativement sécurisé

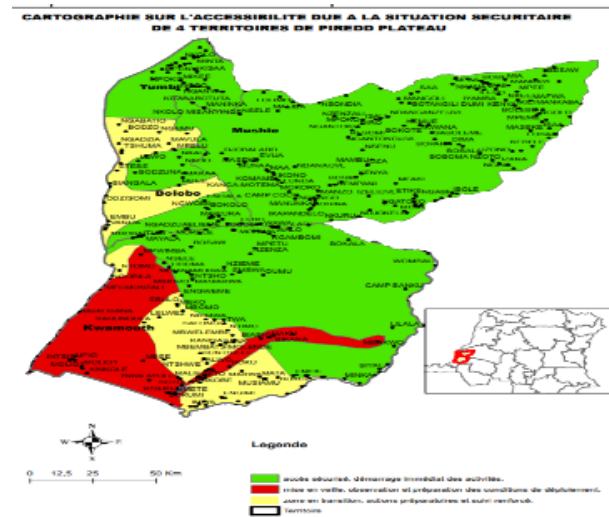


Fig 1 : Cartographie sur l'accessibilité des zones de mise en œuvre

Face à une accessibilité différenciée des territoires suivant leur situation sécuritaire actuelle, une planification dynamique, flexible et sensible aux risques est appliquée pour adapter les modalités de mise en œuvre, protéger les acteurs impliqués, tout en assurant une continuité minimale dans les zones en crise ou à risque.

4.2. Défis inhérents au projet

Le PIREDD Plateau a bénéficié d'une première phase d'intervention (2016–2019) qui a permis d'obtenir des résultats significatifs, notamment en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Toutefois, faute de temps suffisant pour consolider ces acquis et en l'absence d'une stratégie claire de pérennisation après-projet, plusieurs effets positifs observés à l'époque n'ont pu être maintenus dans la durée.

La phase actuelle s'inscrit dans cette logique de continuité et vise à capitaliser sur les résultats déjà atteints, tout en renforçant les bases techniques et institutionnelles des interventions. Les acquis de la phase précédente demeurent importants : la création et l'animation de 214 CLD, dont 144 dotés de Plans de Gestion des Ressources Naturelles, ainsi que les plantations agroforestières estimées à 3 704 ha et les plantations de palmier à huile évaluées à 366 ha⁴. Cependant, les campagnes de vérification menées sur le terrain ont révélé des écarts notables entre les superficies initialement estimées et les superficies réelles. Les anciennes plantations de palmier à huile, prévues à 366 ha, ont été confirmées à 104 ha, tandis que les plantations agroforestières, annoncées à 3 704 ha, totalisent en réalité 1 115 ha. Ces écarts ont mis en lumière la nécessité de

⁴ Résumé exécutif du Prodoc, page 4

réajuster les objectifs opérationnels et de recentrer les efforts du projet sur des cibles réalistes et vérifiables.

Par ailleurs, certaines composantes structurantes du projet ont connu des retards, en particulier l'aménagement du territoire, incluant les questions foncières et le développement des infrastructures routières. Ces retards s'expliquent principalement par l'obligation d'harmoniser l'approche et la méthodologie avec le FONAREDD afin de se conformer à la nouvelle réglementation issue de la réforme foncière en RDC. Ce travail préalable d'alignement institutionnel était indispensable pour garantir la légitimité des interventions mais a reporté le lancement effectif des activités. Après des échanges avec le FONAREDD, l'équipe du projet va se rapprocher des services techniques compétents du Gouvernement pour finaliser cet exercice d'harmonisation en 2026. Il convient également de souligner que le projet n'a véritablement démarré sur le terrain qu'en janvier 2025, ce qui a réduit la marge de manœuvre opérationnelle pour certaines actions.

S'agissant des infrastructures routières, une harmonisation des approches entre le WWF et l'UNOPS s'est avérée nécessaire, ce dernier exigeant que les travaux soient réalisés selon ses normes techniques. La définition partagée d'une démarche commune, ainsi que l'adaptation des procédures, ont exigé du temps avant de pouvoir engager les travaux prévus.

L'ensemble de ces éléments témoigne des défis structurels et opérationnels auxquels le projet est confronté. Ils soulignent également l'importance d'un réajustement stratégique permettant d'ancrer l'action du PIREDD Plateau dans une dynamique réaliste, progressive et durable, afin de maximiser les impacts attendus sur la gestion des ressources naturelles et sur les moyens de subsistance des communautés.

4.3. Commentaires généraux

Après une année, c'est-à-dire 12 mois de mise en œuvre du projet pour l'exercice 2025, une dynamique significative s'est installée, marquée par une intensification des activités sur le terrain, notamment dans les domaines agricoles, la protection des savanes et les préparatifs pour les paiements des PSE. Cette montée en puissance est le fruit d'une mobilisation croissante des communautés bénéficiaires, ainsi que de l'engagement actif des ALEs et des autres parties prenantes. Le déploiement opérationnel des ONG locales dans les quatre territoires d'intervention a permis de concrétiser plusieurs actions clés, telles que le suivi des coupes, la mise en place de pépinières, la carbonisation, et la structuration des producteurs à travers les CLD.

Dans cette phase de consolidation, il devient essentiel de renforcer l'implication des services techniques de l'État à tous les niveaux administratifs. Toutefois, leur faible niveau de motivation à exercer pleinement leurs fonctions régaliennes constitue un frein. Pour y remédier, le projet devra envisager des mécanismes d'appui financier à travers des protocoles d'accord fondés sur les résultats. Il est impératif que ces incitations soient progressivement intégrées dans les dispositifs institutionnels existants afin d'éviter une dépendance prolongée et de garantir l'appropriation durable des acquis à l'issue du projet.

Par ailleurs, la structuration des producteurs, notamment via les CLD, représente une opportunité stratégique pour orienter les appuis vers des objectifs de développement partagés. Elle permettra également de promouvoir l'adoption de pratiques agricoles intelligentes face au climat (AIC) et favorables à la nutrition (AIN), contribuant ainsi à la résilience des communautés et à la durabilité des interventions.

5. Evaluation de la performance du projet

5.1 Evaluation de la performance du projet sur base des indicateurs du cadre logique

En se référant au cadre logique du projet, le tableau ci-après présente les cibles prévues pour les activités programmées ainsi que les réalisations de l'exercice 2024, incluant les valeurs de référence associées aux indicateurs. Il convient de souligner que les ajustements opérés ne concernent que deux éléments : les superficies effectivement disponibles sur les anciennes plantations d'acacia et de palmiers à huile ; le nombre de CLD appuyés.

Toutes les autres cibles du cadre logique demeurent inchangées. Ces ajustements, fondés sur les nouvelles données issues des vérifications terrain, n'entraînent aucun impact budgétaire, les variations ayant été intégralement compensées par la réallocation interne des superficies et des activités prévues.

Les écarts observés par rapport aux prévisions initiales proviennent essentiellement du décalage entre les estimations de départ et la réalité constatée sur le terrain, notamment dans les zones affectées par des contraintes sociales ou sécuritaires.

NB : Les taux d'achèvement sont calculés sur la cible finale.

Produits	Indicateurs	Ligne de base ^[1]	Cible visée pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur atteinte pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur 2024 (en cumulatif)	Valeur 2025 (en cumulatif)	Valeur 2026 (en cumulatif)	Valeur actuelle (en cumulatif) ^[2]	Cible finale dans le prodoc ^[3]	Cible finale révisée le cas échéant	Hyperlien et numéro de la décision d'approbation de la révision de la cible le cas échéant	Commentaires ^[4]
Produit 1.1 D'ici 2026, Les institutions communautaires locales	Nombre de Conseils Agricoles Ruraux de Gestion (CARG) renforcés	4 CARG	4	4	0	4		4	4			Tous les Conseils Agricoles Ruraux de Gestion au niveau du Territoires (CARG) sont renforcés et fonctionnels. Cet indicateur est atteint à 100%

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI via FONAREDD - 2024

participatives sont renforcées												Sources de vérification : Rapport de redynamisation des CARG et PV redynamisation des CARG
	Nombre et localisation des structures de gouvernance renforcées et fonctionnelles.	214 CLD	214	154	0	154		154	214			La redynamisation des CLD continue dans plusieurs terroirs. 154 CLD sont fonctionnels et participent activement aux activités du projet. Le taux d'achèvement pour cet indicateur est de 72%. Sources de vérification : Statut et ROI des CLD, Listes des CLD et leurs coordonnées géographiques, PV des réunions des CLD.
	Nombre de personnes participant activement à ces structures de Gouvernance, ventilé par type	57 (CARG)	57	56	0	56 •46 hommes •10 femmes		56	57			Les membres des CARG sont répartis de la manière suivante : Mushie (13), Kwamouth (14), Yumbi (25) et Bolobo (4). . Les CLD eux comptent chacun 14 membres participant activement à la gouvernance. Sources de vérification : PV de redynamisation des CARG, Listes nominatives des membres des CLD.
	2996 (CLD)	2996	2156	0	2156 •1808 hommes •348 femmes		2156	2996				
Produit 1.2 D'ici 2026, Les capacités des services techniques décentralisés et des ALEs sont renforcées par leur implication directe	Nombre de services techniques équipés et opérationnels, ventilé par type	4 AT	4	4	0	4 AT		4 AT	4AT			Tous les administrateurs des territoires sont équipés et opérationnels (Matériels roulants, Motos, Fournitures de bureau, Ordinateurs, Tables et chaises). Cet indicateur est atteint à 100%. Sources de vérification : Rapport d'activités produits par les ST, PV dotation équipements

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI via FONAREDD - 2024

dans les activités du projet		5 ST	5	5	0	5 ST		5 ST	5 ST			<p>20 services techniques dont 5 ST par territoire ont signé les contrats avec WWF et sont équipés et opérationnels (Matériels roulants, Motos, Fournitures de bureau, Ordinateurs, Tables et chaises). Cet indicateur est atteint à 100%.</p> <p><u>Sources de vérification</u> : Rapport d'activités produits par les ST, PV dotation équipement</p>
	Nombre des agences locales d'exécutions équipées et opérationnelles dans la mise en œuvre des activités terrain	0 ALE	4	4	0	4 ALE		4 ALE	4 ALE			<p>Toutes les ALEs sont équipées et opérationnelles sur terrain. L'indicateur est atteint à 100%</p> <p><u>Sources de vérification</u> : les accords signés, Rapport d'activité du projet produit par ALE, PV dotation équipement</p>
	Nombre de contrats de performance signés et évalués annuellement avec les services techniques locaux pour leur implication opérationnelle	0	11	11	0	11		11	4			<p>44 contrats ont été signés entre WWF et les ST en raison de 11 contrats par territoire dont 5 pour les ST, 2 aux AT au niveau du territoire et 4 dans les chefferies.</p>
	Nombre de réunions du COPIL de projet organisés et préparés de manière adéquate	1	2	2	1	2		3	5			<p>Le premier COPIL a eu lieu à Inongo en date du 1er novembre 2024, le second COPIL en date du 31 juillet 2025 et le troisième a eu lieu à Malebo, le 17 décembre 2025. Cet indicateur est atteint 60%.</p> <p><u>Sources de vérification</u> : Comptes rendus des COPIL, invitation de convocation de COPIL</p>

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI via FONAREDD - 2024

	Nombre de réunions du Comité de gestion de projet (FONAREDD, CAFI, Agence) organisés et préparés de manière adéquate	0	2	2	0	2		2	6			<p>Une réunion est tenue entre FONAREDD, WWF et UNOPS sur la situation du genre en date du 30 avril 2025.</p> <p>Une deuxième réunion tripartite s'est tenue le 07 juillet 2025 sur l'évaluation indépendante de FONAREDD. Cet indicateur est atteint à 33,33%.</p> <p><u>Source de vérification</u> : Compte rendu des réunions</p>
	Nombre de visites de suivi réalisées par les agents du (Agence, ALE, ST) Projet, ventilé par type	WWF : 0	1	1	2	1		3	Non définie " continu"			<p>Au cours de l'année 2025, Une mission de visite a été organisée par WWF dans les 4 territoire du projet, 4 missions ont été organisées par les ALE dont deux par CIAPAFED et 4 missions été organisée par les ST dans les 4 territoire du projet.</p> <p><u>Sources de vérification</u> : Rapport de mission de visite de suivi de WWF, ALE et ST</p>
		ALE : 0		4		4		4	Non définie " continu"			
		ST : 0	4	4		4		4	Non définie " continu"			
Produit 2.1 : : D'ici 2026, Tous les terroirs villageois sont munis d'un PSAT et d'un Registre Foncier.	Nombre de plan de développement de territoire validé	3 PDT	4	1	0	1		1	4			<p>1 Plan de Développement du Territoire est validé et vulgarisé complètement par les parties prenantes dans le territoire de Kwamouth. 3PDT (Mushie, Yumbi et Bolobo) sont actualisés et en cours de validation. Cet indicateur est atteint à 25%.</p> <p><u>Source de vérification</u> : copie du PDT validé à Kwamouth</p>
	Superficies de chaque a) catégorie	0	0	0	0	0		0	Non définie			En prévision

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI via FONAREDD - 2024

d'affectation des terres (ha) et b) affectation des terres									" continu"			
Les orientations des PDT sont prises en compte par et tiennent compte des PSAT de terroir	0	0	0	0	0		0		Tous les PSAT sont Actualisés			
Nombre de PGRN/PSAT mis en œuvre	131	140	126	0	126		126		140 PGRN/PS AT			A ce stade 126 PGRN sont mis à jour. L'indicateur atteint 90%. <u>Source de vérification</u> : Copie des PGRN actualisés
Degré de respect des règles de gestion des Ressources naturelles établies par les PGRN/PSAT	0	0	0	0	0		0		4			Ceci sera vérifié lors de la mise en œuvre effective des PGRN/PSAT
Superficies (hectares ou Km2) sous PGRN/PSAT et leurs polygones GPS	25 886 km2 soit 78 % de la Superficie du Plateau (2019)	0	0	0	0		0		A définir après Évaluation et Validation de 9 après validation de PGRN/PS AT			En prévision
Superficies (hectares) mise en œuvre sous	4070 ha	4070	1259	0	1259 ha		1259		94 976 ha			Actuellement la superficie sous contrat PSE concerne l'agroforesterie (1155 ha d'acacia de la phase 1) et les cultures

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI via FONAREDD - 2024

PSE et leurs polygones												pérennes (104 ha de PH de la phase 1). L'indicateur est atteint à 1,4% <u>Source de vérification</u> : Shapefile, coordonnées géographiques
Nombres de bénéficiaires de la sécurisation foncière, ventilée par type de sécurisation (individuelle ou collective), par genre et par groupe vulnérable	0	0	0	0	0	0		0	A évaluer			En prévision
Nombre approximatif de personnes habitant dans les entités administratives sous plan d'AT (PGRN/PSAT), ventilé par genre et par groupe vulnérable	0	0	0	0	0	0		0	Environ 80 000			En prévision
Nombre d'infractions aux dispositions majeures des plans d'AT	0	0	0	0	0	0		0	A constater			En prévision
Superficies impactées par ces infractions aux dispositions majeures des plans d'AT	0	0	0	0	0	0		0	A constater			En prévision
Nombre de procédures	0	0	0	0	0	0		0	A constater			En prévision

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI via FONAREDD - 2024

	d'arbitrage pour résoudre les conflits d'usage des terres (a) engagées, et (b) ayant mis un terme au conflit											
	Toutes les zones à conflit et empiètement sont mises en réseau de vigilance et d'anticipation (conservation, foncier, HVC, sécurité alimentaire)	0	0	0	0	0		0	A constater			En prévision
	Nombre d'édit fonciers provinciaux élaborés de manière participative	0	0	0	0	0		0	1			En prévision
Produit 2.2 : D'ici 2026, les investissements structurants tels que définis par les PGRN/PSAT du territoire sont réalisés	Longueur des routes entretenues (AT.7)	0 km	0	0	0	0		0	Minimum 100km			En prévision
	Nombre des infrastructures (ponts) et réhabilitées/entretenues	0	0	0	0	0		0	10			En prévision
	Nombre de bâtiment réaménagé (le bureau de projet qui sera légué aux services techniques après le projet) (AT.7)	0	1	1	0	1		1	1 travaux mineurs			Le bureau principal du projet à été réhabilité à Malebo. Cette réhabilitation a également permis à aménager (réhabiliter) tous les bureaux du projet dans les quatre territoires du projet. Source de vérification : Images et rapport de réhabilitation

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI via FONAREDD - 2024

Produit 3.1. D'ici 2026, les moyens d'existences des populations rurales inclus les personnes vulnérables sont améliorés grâce aux investissements agricoles et agroforestiers respectueux de la forêt	Superficies d'agriculture durable réalisées de cultures pérennes sans déforestation (savane ou complexe rural et forêts dégradées)	366	366	104	0	104		104	976 ha			Il s'agit des superficies d'agriculture durable réalisées des cultures pérennes (PH) de la première phase entretenue et bénéficient les paiement PSE. L'installation des nouvelles superficies d'agricultures est prévue en septembre 2026. Cet indicateur est atteint à 10,7% <u>Sources de vérification</u> : Rapport d'évaluation des superficies, Coordonnées géographiques d'agricultures durables phase 1
	Superficies de champs de multiplication de semences améliorées établis (par saison de culture	0	200 ha	164 ha	0	164 ha		164 ha	2090 ha			Pour la saison A, 164 ha de PAB sont installés pour la production et la multiplication des semences améliorées (36 ha à Kwamouth, 57 ha à Bolobo et Yumbi et 71 ha à Mushie), ce chiffre con Indicateur atteint à 7,8%. <u>Source de vérification</u> : Rapport de mise en place de PAB à Mushie, p.10, rapport d'installation des PAB à Kwamouth, p.3, Rapport d'installation des PAB à Yumbi et Bolobo, p. 7 et 8.
	Superficies d'agriculture durable réalisées de plantations agroforestières	3704	3704	1155	0	1155 ha		1155 ha	5749 ha			1155 ha concernent la superficie d'agriculture durable réalisées de plantations agroforestières de la première phase, entretenues et ayant bénéficié les paiements PSE. 20% est le taux de réalisation de cet indicateur. A L'heure actuelle, 2090 ha d'agroforestiers dont 446 à Bolobo, 304 à Yumbi, 375 à Kwamouth et 965 à Mushie sont en cours d'installation. <u>Source de vérification</u> : Rapport d'évaluation des superficies d'agricultures durables phase 1e, Coordonnées géographiques

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI via FONAREDD - 2024

	Superficies vivrières établies sous variétés améliorées dans le complexe rural (hors agri multiplication) (AG.2)	0	0	0	0	0		0	20 000 ha			En prévision
	Nombre de ménages ayant reçu des semences améliorées, ventilé par type de semence (manioc, maïs, etc)	0	2000	0	0	0		0	4180 ménages			A l'heure actuelle, les semences (Manioc et Maïs) ont été distribuées aux CLD pour la multiplication avant d'être distribuées aux ménages pour la plantation à grande échelle.
	Nombre de bénéficiaires (ménages) directs, ventilé par type d'appui agricole (pérennes, agroforesterie, vivrières)	8 140 (7408 ménages agroforestiers, 732 ménages palmier à huile)	6000	5001	0	5001 ménages		5001 ménages	13 540 ménages			Il s'agit des bénéficiaires, ménages ayant reçu un appui agroforesterie (formation des pépiniéristes, matériels aratoires, semences d'acacia, formations de planteurs) et multiplicateurs des semences. Niveau de progression de 36.9%. <u>Source de vérification</u> : Rapport de distribution des semences, rapport de mise en place des PAB, listes des pépiniéristes et multiplicateurs des semences formés
Produit 4.1. : D'ici 2025, le stock de bois énergie durable et les superficies de régénérations	Superficie de régénération forestière en savane par mise en défens (naturelle et assistée)	0	13 206 ha	13 225,7 ha	8 307	13 225,7 ha		13 225,7 ha	13 206ha			A l'issue de cette période la superficie des savanes mises en défens représente 100,14% de la cible visée, ce qui représente l'atteinte effective de l'indicateur. <u>Sources de vérification</u> : Shapefiles de savanes mises en défens

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI via FONAREDD - 2024

naturelles sont consolidés	Superficies géo référencées (ha) des savanes protégées contre le feu	0	25 000 ha	13 225 ha	0	13 225,7 ha		13 225,7 ha	50 000 ha			L'indicateur atteint 26,5%. Les évaluations sont en cours pour déterminer d'autres savanes protégées contre le feu. <u>Sources de vérification</u> : Shapefiles de savanes protégées contre le feu.
	Nombre des paysans, charbonniers et entrepreneurs de charbonnage formés aux techniques de carbonisation améliorées	0	350	351	0	351		351	400			178 à Yumbi et Bolobo, 143 à Mushie et 30 à Kwamouth. Les activités de formation sur la carbonisation améliorée continuent dans plusieurs sites. Ce nombre pourrait augmenter dans le 4 ^e trimestre. Cet indicateur est atteint à 87,8%. <u>Source de vérification</u> : Rapport de formation des charbonniers, p. 2 et 3, listes des charbonniers formés
	Tonnes de makala produit	0	100	48,4	0	48,4		48,4	11 112 tonnes			Les activités de suivi et de pesée continuent dans plusieurs sites de carbonisation. Actuellement une grande partie de la production est en cours dans plusieurs sites. Indicateur atteint à 0,4%. <u>Source de vérification</u> : Rapport de production de makala à Kwamouth, Mushie, Bolobo et Yumbi
Produit 5.1. : D'ici 2026, la déforestation et la dégradation issues de l'exploitation des forêts/ilots forestiers est réduite grâce à une gestion plus durable.	Superficies forestières (ha) placées sous conservation l'intérieur de CLD (terroirs villageois	100 000 ha	100 000 ha	11 225,5 ha	0	11225,5 ha		11225,5 ha	100 000 ha			La cible de 100 000 ha a été dépassée avec 11225,5 ha de superficies forestières concernées. Toutefois, seuls 25 000 ha bénéficient du PSE, notamment à travers l'établissement et l'entretien des pare-feu. <u>Source de vérification</u> : Shapefile des CFCL
	Nombre de personnes habitant dans les zones de foresterie communautaire formalisées (en RDC : sous	0	0	0	0	0		0	A déterminer			

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI via FONAREDD - 2024

	CFCL)											
	Superficies géo référencées et nombre d'îlots forestiers protégées grâce à une gestion de pêches durables	0	0	0	0	0		0	A définir			
	Superficie de pare-feu établis / entretenus (Nombre d'ha) des forêts HVC et zones inondées protégés	0	0	0	0	0		0	25 000 ha			

5.2 Etat d'avancement de mise en œuvre des activités du projet pour la période de rapportage

Hyperlien PTBA : [PTBA 2025](#)

Activité prévue dans le PTBA de l'année en cours	Produit ^[1] (ex. 1.1)	Chronologie prévue pour cette activité ^[2]	Cible prévue dans le PTBA 2025	Valeur atteinte fin 2025	Statut à la fin de la période de rapportage	Progrès et/ou défis attendus au cours de l'année suivante
1. Renforcement des capacités des CLDS pour leur fonctionnalité et mise en œuvre du PGRN dans 140 terroirs	1.1	Du 01 Septembre 2024 au 30 juin 2025	214	154	Une avancée significative	Le travail est continu, et ce nombre pourrait augmenter dans les trimestres qui suivent
2. Appui au CART dans le suivi des activités du projet	1.1	Du 01 Septembre 2024 au 30 juin 2025	4	4	Complété	Tous les CART identifiés sont renforcés, structurés et installés
3. Services Techniques décentralisés (Province et Territoires)	1.2	Du 01 Septembre 2024 au 30 juin 2025	5	5	Complété	
4. ALE	1.2	Du 01 Septembre 2024 au 31 décembre 2024	4	4	Complété	Tous les 4 ALE sont sur terrain et opérationnelles
5. Harmonisation méthodologique avec toutes parties prenantes sur l'élaboration des plans	2.1	Du 01 Septembre 2024 au 30 juin 2026	1	0	En cours	Assurer les activités pour atteindre les objectifs ainsi que les effets escomptés
6. Revue et Finalisation de PDT et PGRN (9 PSAT) au niveau du Territoire de Yumbi et réajustement des PDT des Territoires de Kwamouth, Mushie et Bolobo	2.1	Du 01 Septembre 2024 au 30 juin 2026	9	0	En prévision	Assurer les activités pour atteindre les objectifs ainsi que les effets escomptés
7 Actualisation et mise en cohérence des PGRN et des PDT	2.1	Du 01 Septembre au 31 Décembre 2025	140	126	Une avancée significative	126 PGRN actualisé
8. Actualisation, Diffusion et vulgarisation de 3 PDT aux territoires de Kwamouth, Mushie et Bolobo sur l'ex-district des Plateaux	2.1	Du 01 Septembre au 31 Décembre 2025	4	1	Une avancée modérée	Le territoire de Kwamouth dispose d'un plan de développement actualisé et validé
10. 2.1.5. Validation du PGRN et PDT du territoire de Yumbi sur l'ex-district des Plateaux. (23 + 9 nouveaux)	2.1	Du 01 Septembre au 30 juin 2026	32	23	Une avancée significative	23 PGRN sont actualisés dans le territoire de Yumbi, 9 en prévision.

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI via FONAREDD - 2024

11. 2.1.6. Harmonisation avec le MINAF et le FONAREDD sur les outils de la réforme et le géoréférencement des allocations foncières FONAREDD/CAFI	2.1	Du 01 Septembre 2024 au 30 juin 2026	1	0	En prévision	C'est une activité qui sera initiée par UNOPS en collaboration avec FONARED. Il appartient à FONAREDD de confirmer la tenue de cette activité
12. 2.1.7. Relance du projet d'élaboration de l'édit foncier provincial	2.1	Du 01 Septembre 2024 au 30 juin 2026	1	0	En prévision	Assurer les activités pour atteindre les objectifs ainsi que les effets escomptés
13. 2.1.8. Mise en place des registres et géoréférencement dans chaque terroir	2.1	Du 01 Septembre 2024 au 30 juin 2026	1	0	En prévision	Assurer les activités pour atteindre les objectifs ainsi que les effets escomptés
14. 2.2.1. Réhabilitation des infrastructures routières (entretien des points chauds)	2.2.	Du 01 Septembre au 31 Décembre 2026	100 km	0	En prévision	Assurer les activités pour atteindre les objectifs ainsi que les effets escomptés
15. 2.2.2. Réhabilitation des infrastructures routières (Ponts)	2.2.	Du 01 Septembre au 30 juin 2026	10	0	En prévision	Assurer les activités pour atteindre les objectifs ainsi que les effets escomptés
16. 2.2.3. Travaux de réaménagement pour un bureau principal projet	2.2.	Du 01 Septembre 2024 au 30 juin 2025	1	1	Complétée	Le bureau principal du projet a été réhabilité à Malebo. Cette réhabilitation a également permis à aménager (réhabiliter) tous les bureaux du projet dans les quatre territoires du projet
172.2.4. Consultance pour supervision les travaux de construction TP Ingénieur des travaux publics TP	2.2.	Du 01 Septembre au 30 juin 2026	1	1	Complété	
183.1.1. Enquête sur les revenus monétaires de ménages (sur base de l'enquête réalisée en 2014)	3	Du 01 Septembre 2024 au 30 Juin 2025.	1	1	Complété	
19. 3.1.2. Enquête sur le bilan de sécurité alimentaire (zone touchée et définition les périodes de disettes dans les 4 territoires)	3	Du 01 Septembre 2024 au 30 Septembre 2025.	1	1	Complété	
20.3.1.3. Actualisation (réunions) sur base des PGRN l'analyse des sites (forets dégradées, savanes arbustives) potentiels pour de nouveaux investissements agricoles (cultures pérennes et agroforesterie	3	Du 01 Septembre 2024 au 31 décembre 2025	Non spécifié	0	En prévision	Assurer les activités pour atteindre les objectifs ainsi que les effets escomptés

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI via FONAREDD - 2024

21.3.1.4. Information Education et communication avec les paysans y compris les personnes vulnérables et marginalisées sur les investissements agricoles	3	Du 01 Septembre 2024 au 30 juin 2025	140	123	Une avancée significative	Des activités de formation sur les techniques agricoles, sensibilisation sur les investissements agricoles ont été organisées dans 123 terroirs du projet. À ce jour, il est difficile d'accéder à certaines zones dans le territoire de Kwamouth à la suite de l'insécurité et de la présence du groupe rebelle Mobondo.
22 .3.3.5. Approvisionnement en matériels de plantation et semence pour les plantations (610 ha de palmiers à huile)	3	Du 01 Septembre 2024 au 31 Décembre 2025	610 ha PH et 2090 ha d'acacia	610 ha PH et 2090 ha d'acacia	Une avancée significative	Les semences (plantules) des PH ont été acheminé dans les CLD, la plantation est prévue pour le mois de septembre. Actuellement les semences d'acacia (plantules) ont été distribué aux CLD. L'installation des champs agroforestiers (Acacia) est en cours.
23.Production des plantules et Distribution	3	Du 01 Septembre 2024 au 30 juin 2025	61000 plants	48775	Une avancée significative	48 775 plantules de PH sont produites et distribuées au CLD
24. 3.1.7. Mise en œuvre des plans d'action des PGRN (PSE) (610 ha de plantation palmier à huile)	3	Du 01 Septembre 2024 au 30 juin 2026	610	0	En cours	Les plantations sont en cours de processus de mise en place, actuellement les jeunes plants de palmier se trouvent au niveau des pépinière de chaque bénéficiaire, déjà transplantées dans les sachets de 40 x 40 cm, la mise en place définitive interviendra au mois de mai 2026
25. 3.1.8. Appui en PSE pour gestion 366 ha de palmier à huile de la phase 1.	3	Du 01 Septembre 2024 au 30 juin 2026	366	104	Une avancée significative	Nous allons continuer de d'appuyer le 104 ha, parce que c'est la superficie de PH encore disponible après les évaluations faites avant le

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI via FONAREDD - 2024

						lancement de cette phase du projet.
26 3.1.9. Mise en place des plantations sous-systèmes agroforestiers (2090 ha, approvisionnement semence agroforestière acacia, manioc amélioré, et quelques semences vivrières, installation de champs sous PSE)	3	Du 01 Septembre 2024 au 31 Décembre 2025	2090	2090 ha	En cours	Les travaux de mise en place définitive dans les sites de reboisement sont en cours dans tous les sites du projet.
27 3.1.10.PSE (entretien et pare feux)	3	Du 01 Septembre 2024 au 31 Décembre 2025	2090	0	Une avancée significative	Les coupe - feu sont ouvert lors que les plantations sont complètement mises en place définitivement
28 3.1.11. Appui en PSE pour gestion de 3704 ha d'agroforesteries de la phase 1	3	Du 01 Septembre 2024 au 31 Décembre 2025	3704	1155	Une avancée significative	Nous allons travailler avec la superficie de 1155 ha existantes en cours dans la zone du projet mise en place à la phase 1.
29 3.1.12. Achat et fonctionnement matériel roulant (tracteur, camion)	3	Du 01 Septembre 2024 au 31 décembre 2025	2	2	Une avancée significative	Deux camions sont déjà déployés sur le terrain. L'acquisition de 4 tracteurs est effectuée mais pas encore déployée sur terrain.
30. 4.1.1. Identification des mises en défens en savanes anthropiques avec les CLD	4	Du 01 Septembre 2024 au 30 juin 2025	214	154	Une avancée significative	Le processus est considérablement avancé, nous allons actuellement à l'étape de paiement.
31 4.1.2. Mise en défens dans des savanes anthropique 13200ha sous PSE avec les CLD (investissements communautaire).	4	Du 01 Septembre 2024 au 31 Décembre 2025.	13206	13 225,7 ha	Complété	Nous allons travailler avec les 13225,67 ha identifier à la première année de cette phase du projet.
32 4.1.3. Lutte à grande échelle contre les feux de brousse (PSE)	4	Du 01 Septembre 2024 au 30 juin 2026.	50 000	140,03 ha	Une avancée significative	Actuellement les coupe-feux sont ouverts que dans les savanes mises en défens, les autres plantations étant en cours de mise en place, les coupe-feux seront installés en 2026 y compris les plantations Agroforestières et PH de la première phase.
33 4.1.4. Appui à la filière bois énergie (formations charbonnage amélioré)	4	Du 01 Septembre 2024 au 31 Décembre 2025.	350	351	Une avancée significative	La formation des 49 carboniseurs restants est en

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI via FONAREDD - 2024

						cours et est assurée par les carboniseurs formés dans les phases précédentes.
34 5.1.1. Encadrement des populations forestières dans 24 terroirs ayant des potentiels de foresterie communautaire basée sur la conservation dont les PGRN y sont déjà élaborés.	5	Du 01 Septembre 2024 au 31 Décembre 2026.	24	12	Avancée significative	6 forêts à HVC a été identifiée à Yumbi et Bolobo
35 5.1.2. Structuration des pêches en association, et plate-forme & renforcement des capacités sur la filière de pêche	5	Du 01 Septembre 2024 au 30 Juin 2026.	20	0	En cours	9 ilots de pêcheurs ont été identifiés à Yumbi. Dans l'ensemble 2400 pêcheurs réparties dans 30 organisations non structurées ont été sensibilisés sur leur structuration
36 5.1.3. Appui en matériel de pêche et appui en capacités sur le développement de la pêche durable dans le territoire de Yumbi, (Appui à la transformation (séchage / fumage).	5	Du 01 Septembre 2024 au 30 juin 2026.	20	0	En cours	Une liste des matériels et état de besoin est en cours d'élaboration

6. Résultats du Projet

6.1 Contributions du projet à l'atteinte des indicateurs du cadre de résultats de CAFI

En concordance avec les décisions du Conseil d'Administration de CAFI, veuillez cocher les effets de CAFI auxquels le projet contribue.

Effets CAFI						
Les pratiques agricoles durables permettent la réduction de la conversion des terres et l'augmentation de la sécurité alimentaire	Des alternatives durables aux pratiques actuelles en matière de bois-énergie sont adoptées	Les institutions et parties prenantes du secteur forestier et des aires protégées sont en capacité et disposent d'un cadre légal permettant de promouvoir, suivre et mettre en œuvre la gestion durable des forêts	Les infrastructures et futurs projets miniers et hydrocarbures minimisent leur empreinte globale	i) Les décisions d'aménagement du territoire assurent une représentation équitable des intérêts sectoriels et maintiennent le couvert forestier ii) la sécurisation foncière n'incite pas à la conversion par des individus ou des communautés	La croissance démographique et la migration vers les forêts et les fronts forestiers sont ralenties	Une coordination interministérielle et une gouvernance sont améliorées, et résultent en i) des régimes fiscaux et permis pour les activités économiques qui ne poussent pas les acteurs économiques vers la conversion des forêts et les activités illégales, ii) un climat des affaires favorable aux investissements bénéfiques à la forêt
X	X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Renseigner, en fonction de la nature du projet, l'annexe 1 ou 2 disponible [ici](#). Voir annexe 1 et 2 en attaché

6.1.1 Matrice des bénéficiaires

L'ensemble des ménages bénéficiaires sont disponibles dans l'espace collaboratif.

Effet	Nouveaux bénéficiaires (bénéficiaires directs ayant reçu un appui pour la première fois au cours de l'année de rapportage) (indiquer % hommes et femmes)	Bénéficiaires actifs (bénéficiaires directs ayant reçu un appui au cours d'une année précédente et continuant de bénéficier ou de participer activement à la mise en œuvre des activités pendant l'année de rapportage) (indiquer % hommes et femmes)	Nombre total des Bénéficiaires de l'année (correspond à la somme des nouveaux bénéficiaires et des bénéficiaires actifs) (indiquer % hommes et femmes)	Nombre total de bénéficiaires directs (correspond à la somme des nouveaux bénéficiaires directs et des bénéficiaires directs cumulés de l'année précédente) (indiquer % hommes et femmes), en cumulatif depuis le début du projet	Description et intensité du soutien	Nombre de bénéficiaires indirects en cumulatif depuis le début du projet	Description et intensité du soutien	Commentaires
Aménagement du territoire ⁵	491 personnes (femmes 8% et 92% hommes)	0	491 personnes (femmes 8% et 92% hommes)	491 personnes (femmes 8% et 92% hommes)	Ces bénéficiaires ont été formés sur le PDT et ont participé à la révision, finalisation et validation des PDT. 237 personnes parmi ces bénéficiaires ont participé à la mise en cohérence des PDT et PGRN. Haute intensité de soutien	2946 personnes dont 236 femmes et 2710 hommes	Ces bénéficiaires ont bénéficié d'une sensibilisation sur le PDT dans leurs milieux respectifs. Ils ont été informés sur la mise en cohérence des PDT et de PGRN/PSAT. Moyenne intensité de soutien	Sous l'effet aménagement les bénéficiaires directs et indirects ont été touchés par des activités comme, la révision, actualisation et validation des PDT ainsi que la mise en cohérence des PDT et de PGRN/PSAT.
Energie	351 personnes (femmes 14	0	351 personnes (femmes 14 % et 86% hommes)	351 personnes (femmes 14	Ces bénéficiaires ont reçu pour la	2106 personnes dont : 1812 hommes et	Ces bénéficiaires sont issus des ménages des	Cette formation a été la première dans la zone d'action et cela

⁵ Bien que les PSAT ne soient pas encore mis en œuvre, il existe déjà des bénéficiaires directs dans le volet aménagement, car plusieurs activités préparatoires ont été réalisées en amont. Il s'agit notamment des formations sur le PDT, de la révision et validation participative des PDT, du renforcement des capacités des acteurs locaux, ainsi que des formations liées à la compréhension du Plan Simple d'Aménagement du Territoire (PSAT). Ces actions ont directement impliqué et bénéficié aux communautés, aux structures locales et aux parties prenantes, ce qui justifie leur comptabilisation comme bénéficiaires directs, même avant la phase opérationnelle de mise en œuvre des PSAT.

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI via FONAREDD - 2024

Effet	<u>Nouveaux bénéficiaires</u> (bénéficiaires directs ayant reçu un appui pour la première fois au cours de l'année de rapportage) (indiquer % hommes et femmes)	<u>Bénéficiaires actifs</u> (bénéficiaires directs ayant reçu un appui au cours d'une année précédente et continuant de bénéficier ou de participer activement à la mise en œuvre des activités pendant l'année de rapportage) (indiquer % hommes et femmes)	<u>Nombre total des Bénéficiaires de l'année</u> (<u>correspond à la somme des nouveaux bénéficiaires et des bénéficiaires actifs</u>) (indiquer % hommes et femmes)	<u>Nombre total de bénéficiaires directs</u> (correspond à la somme des nouveaux bénéficiaires directs et des bénéficiaires directs cumulés de l'année précédente) (indiquer % hommes et femmes), en cumulatif depuis le début du projet	Description et intensité du soutien	<u>Nombre de bénéficiaires indirects en cumulatif depuis le début du projet</u>	Description et intensité du soutien	Commentaires
	% et 86% hommes)			% et 86% hommes)	première fois une formation sur la carbonisation améliorée. Haute intensité de soutien	294 femmes	bénéficiaires directs. Ils participent indirectement à la production des makala ainsi qu'à la vente tout en bénéficiant des revenus issus de la vente. Moyenne intensité de soutien.	sera bénéfique premièrement sans doute aux membres des ménages des bénéficiaires. Ces bénéficiaires ont reçu une formation ainsi que des matériels destinés à la production des makala issus de la carbonisation améliorée
	501 personnes dont : 78% hommes et 22% femmes	0	501 personnes dont : 78% hommes et 22 femmes	501 personnes dont : 78% hommes et 22 femmes	Haute niveau d'intensité. Ces bénéficiaires ont reçu un paiement pour la mise en place des coupe-feux	3 006 personnes dont 2352 hommes et 665 femmes	Il s'agit des membres des ménages ayant bénéficié indirectement du paiement sur le coupe-feu.	Il s'agit des bénéficiaires ayant reçu un paiement pour la mise en place des coupe-feux pour protéger les savanes contre le feu de brousse.
Agriculture	5001 personnes : dont 56,2% hommes et 43,2 femmes	0	5001 personnes : dont 56,2% hommes et 43,2 femmes	5001 personnes : dont 56,2% hommes et 43,2 femmes	Ont reçu des semences améliorées, formées et outillées dans l'agriculture durable. Haute intensité de soutien	30 626 personnes dont 62,3% hommes et 37,7% femmes	Ont été sensibilisés sur l'agriculture durable et formés sur les techniques agricoles. Moyenne niveau d'intensité	Ces bénéficiaires sont composés de 2096 pépiniéristes formés et outillés pour l'installation des pépinières d'acacia ; 2597 personnes formés et outillés sur l'installation des PAB et 308 personnes formés et outillés sur

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI via FONAREDD - 2024

Effet	<u>Nouveaux bénéficiaires</u> (bénéficiaires directs ayant reçu un appui pour la première fois au cours de l'année de rapportage) (indiquer % hommes et femmes)	<u>Bénéficiaires actifs</u> (bénéficiaires directs ayant reçu un appui au cours d'une année précédente et continuant de bénéficier ou de participer activement à la mise en œuvre des activités pendant l'année de rapportage) (indiquer % hommes et femmes)	<u>Nombre total des Bénéficiaires de l'année</u> (<u>correspond à la somme des nouveaux bénéficiaires et des bénéficiaires actifs</u>) (indiquer % hommes et femmes)	<u>Nombre total de bénéficiaires directs</u> (correspond à la somme des nouveaux bénéficiaires directs et des bénéficiaires directs cumulés de l'année précédente) (indiquer % hommes et femmes), en cumulatif depuis le début du projet	Description et intensité du soutien	<u>Nombre de bénéficiaires indirects en cumulatif</u> depuis le début du projet	Description et intensité du soutien	Commentaires
								l'installation des pépinières de PH
	621 personnes dont 39% femmes et 61% hommes	0	621 personnes dont 39% femmes et 61% hommes	621 personnes dont 39% femmes et 61% hommes	621 personnes ont reçu des formations sur les techniques agricoles dans le territoire de Kwamouth avec un haut niveau de soutien.	3 726 personnes dont 1453 femmes et 2273 hommes	Sont les membres des ménages des bénéficiaires directs ayant été touchés indirectement par la formation sur les techniques agricoles. Moyen niveau de soutien.	Dans le territoire de Kwamouth, les différents membres des CLD ont été formés sur les techniques agricoles. Pour éviter le double comptage, nous avons retrouvé dans ce nombre 104 personnes siégeant dans les structures de gouvernances CLD dont 92 hommes et 12 femmes. Les bénéficiaires non-membres des comités sont au nombre de 517 personnes.
Forêts	220 personnes dont 58% d'hommes et	0	220 personnes dont 58% d'hommes et	220 personnes dont 58% d'hommes et	Formation continue sur les outils d'attribution	1320 personnes Dont : 768 hommes et	Participent aux activités de sensibilisation	Une grande partie des bénéficiaires continue de recevoir des

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI via FONAREDD - 2024

Effet	<u>Nouveaux bénéficiaires</u> (bénéficiaires directs ayant reçu un appui pour la première fois au cours de l'année de rapportage) (indiquer % hommes et femmes)	<u>Bénéficiaires actifs</u> (bénéficiaires directs ayant reçu un appui au cours d'une année précédente et continuant de bénéficier ou de participer activement à la mise en œuvre des activités pendant l'année de rapportage) (indiquer % hommes et femmes)	<u>Nombre total des Bénéficiaires de l'année</u> (<u>correspond à la somme des nouveaux bénéficiaires et des bénéficiaires actifs</u>) (indiquer % hommes et femmes)	<u>Nombre total de bénéficiaires directs</u> (correspond à la somme des nouveaux bénéficiaires directs et des bénéficiaires directs cumulés de l'année précédente) (indiquer % hommes et femmes), en cumulatif depuis le début du projet	Description et intensité du soutien	<u>Nombre de bénéficiaires indirects en cumulatif depuis le début du projet</u>	Description et intensité du soutien	Commentaires
	42% des femmes		42% des femmes	42% des femmes	de gestion et exploitation des CFCL, gestion des zones à HVC via les caméras pièges, Inventaire sur la diversité biologique (Fone et Flore). Haut niveau de soutien	552 femmes	sur les thématiques liées au CFCL et HVC. Moyen niveau de soutien	formations sur les outils d'attribution de gestion et exploitation des CFCL, gestion des zones à HVC via les caméras pièges et 1320 personnes ont été sensibilisés sur ces mêmes thématiques.
Foncier	0	0	0	0	N/A	0	N/A	Les activités sont en cours et les bénéficiaires seront déterminés prochainement
Mines et infrastructures	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Démographie	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Gouvernance	(i) CLD : 2156 personnes (femmes 16% et 84% hommes), (ii) CARG 56 Personnes, Hommes 82% et femmes 18%)	0	(i) CLD : 2156 personnes (femmes 16% et 84% hommes), (ii) CARG 56 Personnes, Hommes 82% et femmes 18%)	(i) CLD : 2156 personnes (femmes 16% et 84% hommes), (ii) CARG 56 Personnes, Hommes 82% et femmes 18%)	Il s'agit des bénéficiaires formés et renforcés pour leur participation aux structures de gouvernance (CLD et CARG).	12 936 personnes (16% femmes et 84% hommes)		Les membres ont participé à plusieurs activités de renforcement des capacités liées à la gestion organisationnelle de leurs structures, à la gestion des ressources

Effet	<u>Nouveaux bénéficiaires</u> (bénéficiaires directs ayant reçu un appui pour la première fois au cours de l'année de rapportage) (indiquer % hommes et femmes)	<u>Bénéficiaires actifs</u> (bénéficiaires directs ayant reçu un appui au cours d'une année précédente et continuant de bénéficier ou de participer activement à la mise en œuvre des activités pendant l'année de rapportage) (indiquer % hommes et femmes)	<u>Nombre total des Bénéficiaires de l'année</u> (<u>correspond à la somme des nouveaux bénéficiaires et des bénéficiaires actifs</u>) (indiquer % hommes et femmes)	<u>Nombre total de bénéficiaires directs</u> (correspond à la somme des nouveaux bénéficiaires directs et des bénéficiaires directs cumulés de l'année précédente) (indiquer % hommes et femmes), en cumulatif depuis le début du projet	Description et intensité du soutien	<u>Nombre de bénéficiaires indirects en cumulatif depuis le début du projet</u>	Description et intensité du soutien	Commentaires
					Haute niveau d'intensité			naturelles. Et à toutes les activités du projet.
Nombre total (peut ne pas être égal à la somme des rangées ci-dessus)	9 293 personnes : dont 60% hommes et 40% des femmes		9 293 personnes : dont 60% hommes et 40% des femmes	9 293 personnes : dont 60% hommes et 40% des femmes	Haute niveau d'intensité	55 758 ⁶ personnes dont 60% hommes et 40% des femmes	Moyenne niveau d'intensité	Il s'agit des bénéficiaires ayant reçu directement d'un appui du projet. (Intrants, formations et paiement)

6.2 Contributions du projet à l'atteinte des jalons de la Lettre d'intention

La matrice simplifiée ci-dessous permet de renseigner la contribution du projet aux différents Jalons.

N° du jalon dans la LOI ⁽¹⁾	Descriptif du Jalon	Progrès accomplis lors de la période de rapportage	Progrès accomplis de manière cumulative depuis le début du projet	Commentaires
1 (Gouvernance)	« Renforcer la gestion de l'espace et des ressources naturelles aux divers niveaux de gouvernance territoriale appropriés, au travers de l'opérationnalisation des plateformes de concertation multi acteurs et multi-sectorielles pertinentes (telles	1PDT validé complètement	1PDT validé complètement	Travail sur une bonne lancé, hormis que dans le territoire de Kwamouth à certains endroits, il n'y a pas encore possibilité de travailler compte tenu du contexte de l'insécurité
		126 PGRN actualisés et validés	126 PGRN actualisés et validés	
		154 CLD redynamisés et fonctionnels	154 CLD redynamisés et fonctionnels	
		4 CART redynamisés et fonctionnels	4 CART redynamisés et fonctionnels	
		4 AT impliqués	4 AT impliqués	

⁶ Le nombre des bénéficiaires indirects a été estimé sur base de 6 personnes par ménage bénéficiaire direct. Autrement dit, pour chaque bénéficiaire direct, on considère que 6 personnes supplémentaires au sein de son ménage bénéficient indirectement des activités du projet.

	que les Conseils Agricoles Ruraux de Gestion), au Mandat élargi, dans le cadre des programmes intégrés »	5 ST renforcés et fonctionnels 5 ST actifs 4 ALE renforcés et actives	5 ST renforcés et fonctionnels 5 ST actifs 4 ALE renforcés et actives	
2 (Aménagement du territoire)	Guide méthodologique élaboré, accompagné de normes de qualité claires, pour la réalisation du zonage Participatif des terroirs villageois -comprenant les terres utilisées et occupées par les communautés locales et les peuples autochtones – et des entités territoriales, dans le cadre des Programmes intégrés et sur base des démarches locales de planification déjà réalisées »	1PDT validé complètement 126 PGRN actualisés et validés 154 CLD redynamisés et fonctionnels 4 CART redynamisés et fonctionnels	1PDT validé complètement 126 PGRN actualisés et validés 154 CLD redynamisés et fonctionnels 4 CART redynamisés et fonctionnels	Ces activités continuent et pourraient connaître des avancées significatives à la fin du T1 2026. 3 PDT sont en cours de validation dans 3 territoires (Mushie, Bolobo et Yumbi). Et même processus de conversion des PRGN en PSAT
3 (Foncier)	« Guide méthodologique élaboré pour la définition de stratégies provinciales de gestion foncière dans le cadre des programmes intégrés, suivant les bonnes pratiques internationales et les lois Nationales »	4 services des affaires foncières, du cadastre et de l'intérieur des 4 territoires sont formés et fonctionnels	4 services des affaires foncières, du cadastre et de l'intérieur des 4 territoires sont formés et fonctionnels	Plusieurs activités en lieu et place de ce jalon sont planifiées au premier semestre 2026, il s'agit de l'harmonisation l'approche méthodologique avec FONAREDD et CANAREF pouvant permettre la formation des services fonciers cadastres pouvant mettre en place un registre foncier dans 140 terroirs, l'élaboration et la publication d'un édit foncier ainsi que la conservation de 100 000 ha des CFCL
4 (Agriculture)	... efforts pour assurer des pratiques Agricoles durables par les communautés locales et autochtones et pour limiter le déboisement et la dégradation des forêts résultant de cette agriculture à petite échelle » Dispositif d'encadrement agricole et de production/distribution d'intrants en place dans chaque Programme Intégré REDD+ en fin d'année 2 de mise en œuvre, pour une large diffusion de technologies agricoles durables allant dans le sens de la sédentarisation, et respectant les plans de zonage. »	1PDT validé complètement 126 PGRN actualisés mis à jour 2090 ha des champs agroforestiers en cours d'installation 1155 ha d'agroforestiers de la première phase entretenus et près pour les paiements Production de plus de 48 775 plantules des palmiers à huile pour l'installation de 970 hectares des palmiers à huile Entretien de 103 ha des palmiers à huile de la première phase et près pour le paiement (PSE)	1PDT validé complètement 126 PGRN actualisés et mis à jour 2090 ha des champs agroforestiers en cours d'installation 1155 ha d'agroforestiers de la première phase entretenus et près pour les paiements Production de plus de 48 775 plantules des palmiers à huile pour l'installation de 970 hectares des palmiers à huile Entretien de 103 ha des palmiers à huile de la première phase et près pour le paiement (PSE)	Ce jalon présente une avance significative dans sa réalisation. Toutes les activités prévues sont en cours d'exécution à 100%. Cela veut dire que la contribution à ce jalon est dans la bonne voie et pourrait être atteint dans les prochains semestres 2026.

		4 Agents de services de l'agriculture formés	4 Agents de services de l'agriculture formés	
		164 parcs à bois installés dans 164 villages	164 parcs à bois installés dans 164 villages	
		Semences améliorées pour sécurité alimentaire (manioc/parc à bois et maïs) mises à disposition de 154 CLD	Semences améliorées pour sécurité alimentaire (manioc/parc à bois et maïs) mises à disposition de 154 CLD	
5 (Energie)	Réalisation des études de références dans les zones ciblées par les programmes intégrés sur la production, la consommation et l'efficacité énergétique dans l'utilisation de la ressource bois »	1PDT validé complètement	1 PDT validé complètement	Les activités liées à l'atteinte de ce jalon sont en cours d'exécution, plusieurs activités sont planifiées pour son atteinte globale.
		126 PGRN actualisés mis à jour	126 PGRN actualisés mis à jour	
		13 225,7 ha des savanes mise en défens	13 225,7 ha des savanes mise en défens	
		1155 ha d'acacia dûment installés	1155 ha d'acacia dûment installés	
		13 225,7 ha des savanes protégées contre le feu	13 225,7 ha des savanes protégées contre le feu	
6 (Forêt)	« La promotion et la mise en œuvre de divers modèles locaux et communautaires de gestion des forêts fera partie intégrante de la politique forestière, avec des standards rigoureux et en accord avec l'Objectif 6 »	112257,5 ha des CFCL identifiés dédiées à la conservation	112257,5 ha des CFCL identifiés dédiées à la conservation	Ces activités continuent et pourraient connaître des avancées significatives dans le 6 prochains mois.
		9 llots forestiers identifiés pour leur protection sous contrats PSE	9 llots forestiers identifiés pour leur protection sous contrats PSE	
		2400 pêcheurs réparties dans 30 organisations non structurées ont été sensibilisés sur leur structuration	2400 pêcheurs réparties dans 30 organisations non structurées ont été sensibilisés sur leur structuration	

7. Communication et promotion

7.1 Illustration spécifique – Photos et vidéos HD

Les [images illustratives](#) sont déversées dans l'espace collaboratif, voici quelque cas d'illustrations



Élection du nouveau comité du CLD Bosombo



Redynamisation et formation des membres du CLD Bosiki



Atelier de validation du PDT de Kwamouth



Réunion du CLD Lobobi-Territoire de Mushie



Réaménagement du bureau du projet à Kwamouth



Réaménagement du bureau du projet à Bolobo



Pépinière d'acacia à Bolobo



Pépinière d'acacia à Mushie



Repiquage des plantules de palmier à Huile (PH) dans les CLD



Installation des parcs à bois de Manioc à Kwamouth



Désenfournement dans le territoire de Bolobo

7.2 Stratégie et plan de communication

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet PIREDD Plateau, une stratégie de communication a été déployée afin d'assurer la visibilité du projet, renforcer la redevabilité, favoriser l'appropriation des résultats par les parties prenantes et soutenir la durabilité des actions.

1. Cibles

Les principales cibles de la communication sont : le Gouvernement congolais (aux niveaux national, provincial et local), les bailleurs de fonds, les partenaires techniques et la société civile, les communautés rurales bénéficiaires, les réseaux WWF au niveau national et international, ainsi que les médias et le grand public.

2. Objectifs de communication généraux

- La communication à l'endroit du Gouvernement congolais a visé à informer régulièrement sur l'état d'avancement du projet et les résultats atteints, afin de faciliter l'appropriation institutionnelle et l'alignement avec les politiques publiques. Cette communication s'est appuyée sur des rapports périodiques, des réunions de coordination et des missions conjointes de terrain.
- À destination des bailleurs de fonds, l'objectif principal a été d'assurer la transparence, la redevabilité et la mise en valeur des résultats et impacts du projet. Des rapports narratifs et financiers, des tableaux de suivi des indicateurs ainsi que des supports de capitalisation (photos, témoignages, histoires de changement) ont été utilisés.
- La communication avec les partenaires techniques et la société civile a permis de renforcer les synergies, de partager les bonnes pratiques et de favoriser la coordination des interventions. Elle s'est matérialisée par des ateliers d'échange, des réunions techniques et le partage d'informations clés sur les activités du projet.
- Au niveau des communautés rurales, la stratégie a mis l'accent sur l'information, la sensibilisation et la participation active des bénéficiaires. Les actions de communication ont été menées à travers des réunions communautaires, des séances de sensibilisation en langues locales, l'utilisation de radios communautaires et des supports visuels adaptés.
- Les réseaux WWF ont été mobilisés pour valoriser les résultats du projet, renforcer le plaidoyer et favoriser la capitalisation et la diffusion des expériences réussies à l'échelle nationale et internationale, notamment à travers des rapports de capitalisation et le partage sur les plateformes internes du réseau.
- Enfin, la communication vers les médias et le grand public a contribué à accroître la visibilité du projet et à sensibiliser sur les enjeux de la lutte contre la déforestation et du développement durable. Elle s'est appuyée sur des communiqués de presse, des reportages, des émissions médiatiques ainsi que des publications sur les réseaux sociaux et sites web.

3. Promotion des bailleurs

Dans le cadre de la promotion de CAFI et du FONAREDD en RDC, des efforts spécifiques ont été entrepris afin d'assurer la visibilité et la promotion du CAFI et du FONAREDD en République Démocratique du Congo, conformément aux exigences de communication des partenaires financiers.

Les logos du CAFI et du FONAREDD ont été systématiquement intégrés dans les publications finales du projet, notamment les rapports techniques et narratifs, les supports de capitalisation, les présentations PowerPoint ainsi que les supports de communication visuelle (affiches, T-shirt, pancartes, banderoles et fiches d'information). Ces logos figurent également sur le site web du projet et sur les plateformes de communication institutionnelles, avec des hyperliens redirigeant vers les sites officiels des partenaires.

Par ailleurs, lors des ateliers, réunions de coordination et activités de restitution organisée avec les partenaires techniques, les autorités locales et les parties prenantes, la contribution du CAFI et du FONAREDD a été clairement mise en évidence à travers l’affichage des logos sur les supports de communication, les bannières et les documents distribués aux participants. Des mentions verbales ont également été faites lors des séances d’ouverture et de clôture pour souligner leur appui financier et stratégique.

Utilisez et reproduisez le tableau ci-dessous afin de décrire vos efforts de communications :

Nom du projet de communication	Communication et visibilité du projet PIREDD PLATEAU - financé par CAFI/FONAREDD		
Date de début du projet de communication	Septembre 2024	Date de fin du projet de communication	Décembre 2026
Objectifs du projet de communication (comment ce projet de communication s’insère-t-il dans les objectifs et la stratégie globale ?) :	Contribuer à la visibilité du projet PIREDD PLATEAU et de ses bailleurs (CAFI et FONAREDD), informer et sensibiliser les parties prenantes sur les objectifs, les activités du projet, résultats et bonnes pratiques du projet, et encourager des changements de comportements favorables à la gestion des forêts et à la réduction de la déforestation		
Audience	Résultat en termes de communication (y compris en termes de communication pour le changement social et comportemental)	Lien aux outils de communication (Par exemple : publications, ateliers, spots radio, pages web)	
Bailleurs (CAFI, FONAREDD)	Meilleures visibilités des résultats et impact du projet, renforcement de la transparence, de la redevabilité et de la capitalisation des bonnes pratiques	Rapports narratifs et financiers, ateliers de restitution, supports visuels (présentations, photos, vidéos)	
Communautés locales (Hommes, femmes et jeunes) + CLD	Amélioration de la connaissance du projet (ses objectifs, activités, résultats) Adoption progressive de pratiques agricoles et forestières durables ; Participation accrue aux activités du projet	Ateliers communautaires, sensibilisation de masse, réunions villageoises, pancartes et affiche	
Autorités locales et services techniques	Meilleure appropriation des objectifs du projet ; Accompagnement des bénéficiaires ; Appropriation du suivi permanent des activités du projet ;	Ateliers de concertation, réunions techniques, notes d’information, supports visuels.	
Les partenaires techniques (ALE) et la société civile	Renforcement des capacités en communication et rapportage ; Harmonisation des messages REDD+ ; Amélioration de la visibilité et de la qualité des actions mises en œuvre	Atelier de renforcement des capacités, réunions de coordination, guide de communication et rapports d’activités.	
Médias locaux (radios communautaires, presse locale)	Diffusion accrue des informations sur le projet ; Sensibilisation du grand public sur la lutte contre la déforestation ; amélioration de la visibilité du PIREDD et de ses bailleurs	Spots radio, émissions interactives, rapportage terrain.	

8. Exécution financière

8.1 Décaissements

Sur les transferts reçus, indiquer le niveau de décaissement global ainsi que le niveau de décaissement annuel en incluant le budget prévisionnel pour l'année et le décaissement effectif.

Les montants engagés mais non décaissés peuvent être rajoutés dans la dernière colonne du tableau.

a) Taux de décaissements du projet.

Au 31 décembre 2025, le taux de dépenses réelles effectuées est de **60,1 %**, soit 4.720.101,88 USD sur les 7.849.000 USD déjà transférés.

A) Résultats	B) Budget Total (USD) tel que dans le document de projet (indiquer si révision)	C) Budget prévu pour la période de rapportage (année)	D) Dépenses annuelles	E) Solde au 31 Décembre 2025	F) Taux de décaissement sur la période de rapportage	G) Taux de décaissement cumulé depuis le début du projet	H) Montants engagés (non formel)
Effet 1: Gouvernance de la REDD : les institutions locales prennent en charge durablement les activités du projet	\$ 2,774,254.90	\$ 1,717,418.30	\$ 1,092,476.95	\$ 624,941.35	63.6%	63.6%	\$ 398 905,40
Produit 1.1: D'ici 2026, Les institutions locales participatives sont renforcées	\$ 432,000.00	\$ 432,000.00	\$ 145,401.81	\$ 286,598.19	33.7%	33.7%	\$ 114 186,50
Produit 1.2: D'ici 2026, Les capacités des services techniques décentralisés et des ALEs sont renforcées par leur implication directe dans les activités du projet	\$ 2,342,254.90	\$ 1,285,418.30	\$ 947,075.14	\$ 338,343.16	73.7%	73.7%	\$ 284 718,90
Effet 2 : AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET FONCIER : L'aménagement du territoire et l'enregistrement foncier améliorent la GRN et la sécurité foncière	\$ 801,000.00	\$ 801,000.00	\$ 89,332.67	\$ 711,667.33	11.2%	11.2%	\$ 103 565,80
Produit 2.1: D'ici 2026, Tous les terroirs villageois sont munis d'un PSAT et d'un Registre Foncier	\$ 329,000.00	\$ 329,000.00	\$ 60,989.67	\$ 268,010.33	18.5%	18.5%	\$ 103 565,80
Produit 2.2 :D'ici 2026, les investissements structurants tels que définis par les PGRN/PSAT du territoire sont réalisés	\$ 472,000.00	\$ 472,000.00	\$ 28,343.00	\$ 443,657.00	6.0%	6.0%	
Effet 3 : AGRICULTURE : Investissements agricoles respectueux de la forêt et qui améliorent les moyens d'existences des populations rurales y compris des personnes marginalisées	\$ 3,058,050.00	\$ 2,120,925.00	\$ 1,710,223.37	\$ 410,701.63	80.6%	80.6%	\$ 166 190,44
Produit 3 : D'ici 2026, les moyens d'existences des populations rurales inclus les personnes vulnérables sont améliorés grâce aux investissements agricoles et agroforestiers respectueux de la forêt	\$ 3,058,050.00	\$ 2,120,925.00	\$ 1,710,223.37	\$ 410,701.63	80.6%	80.6%	\$ 166 190,44

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI via FONAREDD - 2024

Effet 4 : ENERGIE : Investissement en matière de bois énergie et énergie durables	\$ 672,680.00	\$ 142,760.00	\$ 91,377.00	\$ 51,383.00	64.0%	64.0%	\$ 165 605,00
Produit 4 : D'ici 2026, le stock de bois énergie durable et les superficies de régénérations naturelles sont consolidés	\$ 672,680.00	\$ 142,760.00	\$ 91,377.00	\$ 51,383.00	64.0%	64.0%	\$ 165 605,00
Effet 5 : FORÊT : La déforestation et la dégradation forestière issue des forêts sont réduites grâce à une gestion plus durable	\$ 314,000.00	\$ 82,000.00	\$ -	\$ 82,000.00	0.0%	0.0%	\$ 54 000,00
Produit 5.1: D'ici 2026, la déforestation et la dégradation issues de l'exploitation des forêts/îlots forestiers est réduite grâce à une gestion plus durable.	\$ 314,000.00	\$ 82,000.00	\$ -	\$ 82,000.00	0.0%	0.0%	\$ 54 000,00
Total Coûts Résultats	\$ 7,619,984.90	\$ 4,864,103.30	\$ 2,983,409.99	\$ 1,880,693.31	61.3%	61.3%	\$ 888 266,64
Total Coûts M&E							
Total Coûts Gestion de Projet (PMC)	\$ 2,417,944.14	\$ 2,226,141.07	\$ 1,316,747.81	\$ 909,393.26	51.0%	59.1%	
Coût Total Indirect	\$ 955,845.79	\$ 758,755.63	\$ 419,944.08	\$ 338,811.55	46.9%	55.3%	\$ 69 270,64
Total	\$ 10,993,774.83	\$ 7,849,000.00	\$ 4,720,101.88	\$ 3,128,898.12	54.2%	60.1%	\$ 957 537,28

b) Annexe 3 - Tableau 8.2

Téléchargez et complétez l'«[Annexe 3 - Tableau 8.2](#)», déposez-la dans l'Espace collaboratif (CAFI- votre projet) Google Drive en indiquant l'hyperlien ici et transmettez-la par e-mail en même temps que ce rapport. **Le présent rapport sera considéré incomplet sans ce document.**

Le rapport financier certifié sur base des lignes budgétaires UNSDG est envoyé directement par les services financiers au MPTF via le système UNEX, **avec une copie électronique au Secrétariat de CAFI (et du FONAREDD en RDC)**

Note importante : le total des montants décaissés par effet et produit (plus coûts) de l'onglet 1 doit correspondre au total des montants décaissés par catégorie UNDG transmis par les services financiers au MPTF via le système UNEX.

c) Coût efficacité : Tableau des progrès et décaissements par effets et par produits

Résultats	Progrès actuel de l'indicateur	Dépenses cumulatives en US	Commentaires
		\$	
Effet 1: Gouvernance de la REDD : les institutions locales prennent en charge durablement les activités du projet		1,092,476.95	
Produit 1.1: D'ici 2026, Les institutions locales participatives sont renforcées	4 CARG et 154 CLD sont renforcés et redynamisés.	145,401.81	Les nouveaux villages ont été identifiés pour la

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI via FONAREDD - 2024

			structuration en nouveaux CLD. Le CARG sont complètement redynamisé et fonctionnels
Produit 1.2: D'ici 2026, Les capacités des services techniques décentralisés et des ALEs sont renforcées par leur implication directe dans les activités du projet	5 ST, 4 AT et 4 ALE sont renforcés et actifs sur terrain	947,075.14	Les ST et AT ont produit leurs premiers rapports d'activités. Les ALE sont actifs sur terrain et produisent après chaque trimestre des rapports d'activités
Effet 2 : AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET FONCIER : L'aménagement du territoire et l'enregistrement foncier améliorent la GRN et la sécurité foncière		89,332.67	
Produit 2.1: D'ici 2026, Tous les terroirs villageois sont munis d'un PSAT et d'un Registre Foncier	RAS	60,989.67	L'activité est en prévision. Le progrès pourrait être renseigné d'ici fin juin 2026
Produit 2.2 : D'ici 2026, les investissements structurants tels que définis par les PGRN/PSAT du territoire sont réalisés	RAS	28,343.00	L'activité est en prévision. Le progrès pourrait être renseigné d'ici fin juin 2026
Effet 3 : AGRICULTURE : Investissements agricoles respectueux de la forêt et qui améliorent les moyens d'existences des populations rurales y compris des personnes marginalisées		1,710,223.37	
Produit 3 : D'ici 2026, les moyens d'existences des populations rurales inclus les personnes vulnérables sont améliorés grâce aux investissements agricoles et agroforestiers respectueux de la forêt	RAS	1,710,223.37	L'activité est en prévision. Le progrès pourrait être renseigné d'ici fin juin 2026
Effet 4 : ENERGIE : Investissement en matière de bois énergie et énergie durables		91,377.00	
Produit 4 : D'ici 2026, le stock de bois énergie durable et les superficies de régénérations naturelles sont consolidés	1155 ha d'acacia et 13225,7 ha des savanes mise en défens	91,377.00	48,4 Tonnes de makala sont déjà produites, le paiement PSE de 1155 ha d'acacia est en cours
Effet 5 : FORET : La déforestation et la dégradation forestière issue des forêts sont réduites grâce à une gestion plus durable		0.00	
Produit 5.1: D'ici 2026, la déforestation et la dégradation issues de l'exploitation des forêts/ilots forestiers est réduite grâce à une gestion plus durable.	RAS	0.00	L'activité est en prévision. Le progrès pourrait être renseigné d'ici fin juin 2026
Total Coûts Résultats		2,983,409.99	

Total Coûts M&E		0.00	
Total Coûts Gestion de Projet (PMC)		1,316,747.81	
Coût Total Indirect		419,944.08	
Total		4,720,101.88	

d) Taux de décaissement par pilier de la Stratégie Nationale REDD+

PILIER	BUDGET DANS LE PRODOC	DÉCAISSEMENTS ESTIMÉS POUR LA PÉRIODE DE RAPPORTAGE	DÉCAISSEMENTS CUMULÉS DEPUIS LE DÉBUT DU PROJET
Aménagement du Territoire et Foncier	801,000.00	801,000.00	801,000.00
Agriculture	3,058,050.00	2,120,925.00	2,120,925.00
Forêt	314,000.00	82,000.00	82,000.00
Energie	672,680.00	142,760.00	142,760.00
Mines et Hydrocarbures			
Démographie			
Gouvernance	2,774,254.90	1,717,418.30	1,717,418.30

8.2 Suivi des Contrats

En accord avec le Manuel d'Opérations de CAFI, lister les entités auxquelles des contrats (approvisionnements) ou des accords (partenariats) de plus de 100,000 dollars ont été **signés**, indiquer la thématique, la responsabilité et le budget assigné à chacune d'elle. Si vos procédures le permettent, joindre une copie du contrat (qui ne sera pas rendue publique).

Suivi des contrats

N° du Contrat	Intitulé et thématique	Type (*)	Sous type (voir liste ci-dessous)	Montant du contrat (\$)	Date signature contrat	Date début des activités	Date fin Contrat	Délai Exécution Prévu	Commentaires sur les livrables attendus
WWF-RDC/FY25/Grant/021/lf/40002913-404105 CIAPAFED	Mise en œuvre des activités du projet PIREDD Plateau dans les territoires de Bolobo et Yumbi	ONG Nationale	-	222 352,00	19/12/2024	01/01/2025	31/12/2025	12 mois (initial)	Les livrables de activités du projet sur tous les piliers
WWF-RDC/FY25/Grant/023/lf/40002913-404105 NVD	Mise en œuvre des activités du projet PIREDD Plateau dans les territoires de Mushie	ONG Nationale		218 972,00	19/12/2024	01/01/2025	31/12/2025	12 mois (initial)	Les livrables de activités du projet sur tous les piliers
WWF-RDC/FY25/Grant/024/lf/40002913-404105 Gi AGRO	Mise en œuvre des activités du projet PIREDD Plateau dans les	ONG Nationale		179 296,00	19/12/2024	01/01/2025	31/12/2025	12 mois (initial)	Les livrables de activités du projet sur tous les piliers

	territoires de Kwamouth								
WWF- RDC/FY25/Grant/ 040/lf/40002913- 404105	Comité de droit de l'homme et développement « CODHOD », Gestion des mécanismes de gestion des plaintes	ONG Nationale		60.000,00	01/04/2025	31/03/2026	31/03/2026	12 mois (initial)	Les livrables de activités du projet sur tous les piliers

Sous-type

ONG Nationale	Entité publique	Secteur privé
Organisation non gouvernementale (ONG) nationale	Administration publique nationale	Entreprise nationale
Comité Local de Développement (CLD)	Administration publique provinciale	Bureau d'étude
Comité Local de Gestion (CLG) pour les Concession Forestière des Communautés Locales (CFCL)	Université	Coopérative
Autre	Centre de recherche	Entreprise internationale
	Conseil Agricole Rural de Gestion (CARG)	Autre
	Autre	

8.3 Gestion financière, approvisionnement et ressources humaines

Finance

Toutes les dépenses effectuées sont conformes aux prévisions du PTBA et correspondent au plan de travail. Les dépenses réelles s'élèvent à 60.1 %, soit 4.720.101,88 USD sur le montant total prévu pour la période allant de septembre 2024 à décembre 2025, qui s'élève à 7 849 000 USD, dont 2 349 000 USD reçue en décembre 2025.

La dernière tranche demandée et approuvée, qui s'élève à 3 144 774,83 USD et couvre la période de janvier à décembre 2026, est attendue en juin 2026.

Approvisionnement

Les grandes acquisitions prévues dans le projet ont eu lieu en 2025. Il s'agit de l'achat de véhicules (camions et Land Cruiser), Motos, de matériel informatique (ordinateurs, imprimantes et scanners), de mobilier de bureau (tables, chaises et armoires), de semences (maïs, manioc, palmiers à huile et acacias) et enfin de tracteurs en cours de livraison.

Il reste l'acquisition du canot rapide, dont le montant a été sous-estimé dans le budget, et pour laquelle des fonds supplémentaires sont nécessaires.

Ressources humaines

Tous les membres du personnel prévus dans le projet ont été recrutés, à l'exception des chauffeurs de tracteurs, qui attendent la livraison, et du conducteur de canot rapide, dont le canot n'est pas encore commandé.

8.4 Mobilisation de ressources

Le projet a mobilisé des ressources supplémentaires pour la démonstration du paiement des PSE à Belém en 2025, financée par le CAFI, le FONAREDD et l'UNOPS, ainsi que pour le projet Probak, en cours de signature, financé par le CAFI.

8.5 Audits

L'audit ne s'est pas réalisé à l'année 2025 ; Il est prévu en 2026. Néanmoins un spot check était réalisé en 2025 et d'autres activités de spot check sont prévues en 2026.

8.6 Révisions budgétaires

Aucune révision budgétaire n'est intervenue en 2025. Toutefois, une révision budgétaire est envisagée en 2026 afin d'aligner certaines cibles à la réalité actuelle du terrain.

9. Suivi évaluation et apprentissage du projet

Il s'agit, notamment de présenter le système de suivi et comment les organes de gouvernance du projet ont permis d'ajuster la stratégie de mise en œuvre du projet.

9.1 Etat d'avancement du plan de suivi du projet

Ce tableau doit refléter notamment les passages du projet devant les instances décisionnaires du projet ainsi que la prise en compte des différentes décisions issues des organes de décision du projet dans la mise en œuvre des activités.

Activité de suivi et évaluation	Nombre prévu	Nombre réalisé	Date(s)	Compte-rendu avec hyperlien (doit notamment figurer le suivi des décisions prises dans les instances de décision du projet)
COPIL de projet	3	3	- 24 novembre 2024 - 31 juillet 2025 - 17 décembre 2025	CR COPIL 1 Nov 2024 CR COPIL 2 juillet 2025 CR COPIL3 Déc 2025
Comité Technique de Gestion	5	2	- 30 avril 2025 - 07 juillet 2025	
Missions de suivi terrain	11	11	Du 07 au 21 décembre 2025 pour les ALE et ST Du 13 au 25 juillet pour WWF/UNOPS	Rapports de missions

9.2 Évaluations

Nature de l'évaluation	Date	Conclusions majeures de l'évaluation	Réponse du management	Suivi mise en œuvre des actions à prendre
L'évaluation indépendante a été initiée par le FONAREDD	3-14 septembre 2025	Le projet est globalement pertinent et aligné aux objectifs REDD+, avec de bon progrès sur la gouvernance locale, l'aménagement du territoire, l'agriculture et l'énergie, mais des retards sont observés dans la mise en œuvre des certaines activités structurantes ainsi que dans le système de suivi des activités.	Le management prend note des conclusions de l'évaluation et accepte les recommandations. Les mesures prioritaires sont : renforcer la planification, accélérer la mise en œuvre des activités, améliorer la coordination locale et consolider le système de suivi.	Un plan d'actions correctives est élaboré, avec un suivi trimestriel et des responsabilités clairement définies (cf rapport de réponses aux recommandations de l'évaluation indépendante dans l'espace collaboratif)

9.3 Intégration des leçons apprises

Au cours de la phase de mise en route, quatre enseignements structurants ont émergé et ont conduit à un ajustement progressif et ciblé de l'approche opérationnelle du projet :

- (i) **La formation en carbonisation améliorée et la valorisation du bois-énergie** ont significativement renforcé l'appropriation communautaire des plantations d'acacia. Ces interventions ont favorisé leur protection active et suscité une demande accrue pour l'extension des superficies plantées. Afin de consolider ces acquis, le projet prévoit l'intensification des actions de formation, le renforcement des dispositifs de mise en défens et une programmation renforcée des plantations agroforestières.
- (ii) **La mise en œuvre a confirmé le rôle central** des Comités Locaux de Développement (CLD) ainsi que des PGRN/PSAT dans la mobilisation des communautés et la gouvernance locale des investissements. En conséquence, la fonctionnalité effective des CLD et l'actualisation des PGRN seront désormais intégrées comme conditions préalables aux investissements, parallèlement à un renforcement ciblé des capacités locales, avec une attention particulière portée à la représentativité et à la participation effective des femmes.
- (iii) **La phase initiale** a mis en évidence l'importance d'un déploiement logistique rapide et anticipé pour garantir l'efficacité opérationnelle des Agents Locaux d'Exécution (ALE) et des services techniques. Les prochaines étapes du projet intègrent une planification logistique en amont, une accélération des procédures d'acquisition et la mise à disposition des équipements clés avant le démarrage effectif des activités de terrain.
- (iv) Les décaissements en faveur du partenaire WWF (Avances des fonds) seront effectués en tenant compte du financement disponible, du calendrier de décaissements mais aussi et surtout du rythme des réalisations des activités sur terrain afin d'éviter les écarts des réalisations financières et opérationnelles/programmatiques.

9.4 Révisions programmatiques

Aucune révision programmatique n'est intervenue en 2025. Toutefois, une révision programmatique est envisagée en 2026 afin d'aligner certaines cibles à la réalité actuelle du terrain.

10. Thèmes transversaux

10.1 Genre, peuples autochtones et autres groupes vulnérables

Les actions politiques et réformes prévues dans le Plan d'Investissement, visant à réduire la déforestation et la dégradation des forêts, ont été mises en œuvre en tenant compte de leurs impacts différenciés sur les femmes et les hommes. À cet effet, le projet a intégré de manière transversale l'approche genre, avec une attention particulière portée aux femmes, souvent plus dépendantes des ressources forestières et plus exposées aux effets des changements environnementaux.

Désagrégation des indicateurs

Le cadre de suivi-évaluation du projet prévoit la collecte et l'analyse de données désagrégées par sexe (et, lorsque pertinent, par âge et par groupe vulnérable). Cette approche permet de mesurer de manière précise la participation, l'accès aux bénéfices du projet et les impacts spécifiques sur les femmes, notamment en matière de moyens de subsistance, de renforcement des capacités et de participation aux activités de gestion durable des ressources naturelles.

Recrutement et gestion du personnel

Le projet promeut l'égalité des chances dans le recrutement du personnel et des prestataires, en encourageant explicitement la candidature des femmes à tous les niveaux (technique, opérationnel et décisionnel). Une attention particulière est accordée à l'intégration des femmes dans les équipes de terrain et les dispositifs de mise en œuvre locale, afin de faciliter la prise en compte de leurs besoins et priorités.

Représentation dans les instances de décision

Le projet veille à une représentation équitable des femmes au sein des comités locaux de développement (CLD), cadres de concertation et autres instances de gouvernance mises en place dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'Investissement. Des mécanismes sont prévus pour favoriser leur participation effective (quotas indicatifs, horaires adaptés, sensibilisation des communautés), afin que leurs voix soient prises en compte dans les processus décisionnels liés à la gestion forestière et à l'utilisation des terres.

Consultations et actions spécifiques

Des consultations spécifiques avec les femmes, et celles issues de groupes vulnérables, ont été organisées lors des phases de planification et de mise en œuvre du projet. Ces consultations ont permis d'identifier les risques et opportunités liés aux réformes envisagées, ainsi que d'adapter les activités du projet (choix des activités génératrices de revenus, modalités d'accès aux ressources, renforcement ciblé des capacités) afin de maximiser les bénéfices pour les femmes et de réduire les impacts négatifs potentiels.

Ainsi, le projet contribue non seulement à la réduction de la déforestation, mais également au renforcement du rôle des femmes comme actrices clés de la gestion durable des forêts et du développement local, conformément aux orientations du CAFI et du FONAREDD en matière d'égalité de genre et d'inclusion sociale.

10.2 Suivi des aspects Genre

Critère	Activités ciblant les groupes susmentionnés	Résultats	Défis affrontés
Mise en œuvre/Activités	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des femmes et jeunes sur la gestion durable des ressources forestières et agricoles - Appui aux activités génératrice des revenus à travers les consultations des femmes et jeunes sur la mise en place des parcs à bois ainsi que la production des makala issus de la carbonisation améliorée 	<ul style="list-style-type: none"> - Participation accrue des plus de 3000 femmes et jeunes sur les activités du projet - Amélioration des moyens de subsistance des femmes bénéficiaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible disponibilité des femmes due aux charges domestiques ; - Résistance socioculturelles limitant la prise de parole des

Suivi-évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Désagrégation des données par sexe, âge et statut (déplacés, femmes hommes et jeunes) - Suivi spécifiques des indicateurs liés au genre dans les rapports trimestriels et annuels - Implication des femmes dans les services techniques pour le suivi des activités du projet. 	<ul style="list-style-type: none"> - Données genre disponibles et intégrées dans les rapports du projet - Meilleure visibilité de la contribution des femmes aux résultats du projet - Renforcement du leadership féminin au niveau communautaire (CLD et ST) 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des capacités locales en collecte et analyse des données sensibles au genre - Retard dans la remontée des données désagrégées.
------------------	--	--	--

Y a-t-il eu des obstacles sur le plan de la préparation et la mise en œuvre de ces activités ? Comment le projet les a-t-il surmontés ?

Oui, certains obstacles ont été rencontrés, notamment les normes socioculturelles défavorables à la participation active des femmes, la faible alphabétisation de certaines bénéficiaires et l'éloignement géographique des communautés ciblées.

Pour y faire face, le projet a renforcé la sensibilisation communautaire sur l'égalité de genre, adapté les outils de communication (langues locales, approches participatives), et encouragé la représentation des femmes dans les structures locales de gouvernance.

10.3 Respect des standards environnementaux et sociaux

a. Etude d'impact environnemental et social

Une étude d'impact environnemental et social a-t-elle été réalisée au cours de ou avant la période sous-examen ? Oui , indiquer la date : 25 septembre 2025 Non

Dans l'affirmative, veuillez

1) *EIES: [Etude Environnementale et sociale](#)*

2) *L'EIES a identifié un total de 34 risques ESSF dans le paysage avec des niveaux de gravité différents. Pour y remédier, un cadre de gestion en matière environnementale et sociale (CGES) est proposé. Ce cadre stratégique donne des mesures d'atténuation appropriées qui tiennent à la fois de sauvegarde propres au WWF mais aussi, des politiques et déclarations des principes et sauvegardes environnementale et sociale suivantes :*

- *Déclaration des principes sur les Droits humains ;*
- *Déclaration des principes sur l'Égalité des genres ;*
- *Déclaration des principes sur les Peuples autochtones ;*
- *Sauvegarde sur le Mécanisme de gestion des plaintes ;*
- *Sauvegarde sur l'engagement des parties prenantes ;*
- *Sauvegarde sur la biodiversité et ressource naturelle ;*
- *Sauvegarde sur la santé, sureté et sécurité communautaire.*

Il sied de signaler que le présent document va être soumis à l'agence congolaise pour l'environnement (ACE) pour validation.

3) *C'est un travail récent qui a pris tous les aspects de l'intervention de WWF dans la province de Mai-Ndombe.*

A fournir après la mise en œuvre effective des activités du projet.

b. Plan de gestion environnementale et sociale

1) *Le projet at/il développé un plan de gestion environnemental et sociale (PGES) : Oui Non*

1. [PGES](#)

2. *Lien CGES consolidé :*

[CGES](#)

3. *La mise en œuvre du CGES a commencé au mois de janvier de cette année*

4. *Il n'y a pas de retard, mais la mise en œuvre du CGES était liée au début effectif des activités du projet PIREDD.*

A fournir après la mise en œuvre effective des activités du projet.

c. Gestion des plaintes et recours

Dans le cadre de la mise en œuvre du PIREDD Plateau II, le Mécanisme de Gestion des Plaintes et Recours (MGPR) est assuré par le Collectif des Droits de l'Homme et Développement (CODHOD), structure indépendante spécialisée dans les questions de droits humains. Ce mécanisme garantit un traitement transparent et participatif des plaintes, conforme au Cadre de Sauvegardes Environnementales et Sociales (ESSF) de WWF, tout en intégrant les dimensions de vulnérabilités, de violences basées sur le genre (VBG) et la politique de représailles zéro.

Dispositif organisationnel et responsabilités

CODHOD assure la gestion opérationnelle complète du mécanisme. Ses responsabilités incluent :

- La réception, l'enregistrement, l'analyse et la résolution des plaintes au niveau communautaire ;
- La réalisation de missions de terrain pour activer et superviser le mécanisme, ainsi que la conduite d'enquêtes lorsque nécessaire ;

- La formation et l’accompagnement des structures locales (CARG, CLD, ALE, société civile et services techniques) ;
- La mise à jour et l’harmonisation des outils techniques du mécanisme ;
- L’alimentation du système de gestion des plaintes, combinant supports physiques et serveur numérique centralisé.

Structures d’appui

Le mécanisme repose sur deux niveaux d’ancrage territoriaux : les Comités Territoriaux de Gestion des Plaintes (CARG), qui assurent la médiation au niveau des territoires, et les Comités Locaux de Développement (CLD), qui constituent le premier niveau de réception et de résolution des plaintes dans les villages.

Modalités de fonctionnement

- Approche non judiciaire conforme aux sauvegardes de Cancún et au cadre ESS de WWF ;
- Élaboration, validation et diffusion des outils de gestion du MGPR ;
- Actions d’information, d’éducation et de communication via ateliers, radios communautaires et supports imprimés ;
- Synchronisation des missions CODHOD avec celles des Agences Locales d’Encadrement (ALE), avec mise à disposition d’une moto par territoire ;
- Suivi qualité du remplissage des fiches, registres et rapports, avec implication des autorités locales et services techniques.

Dynamique territoriale et progrès observés en 2025

Les progrès observés varient selon les territoires : à Kwamouth, les CARG et plusieurs CLD sont pleinement opérationnels ; à Yumbi, sept Comités Locaux MGPR ont été installés ; à Mushie, quatre CLD disposent de comités fonctionnels ; à Bolobo, la redynamisation est en cours afin d’assurer une opérationnalisation complète.

Bilan des plaintes enregistrées (avril–décembre 2025)

Neuf (9) plaintes ont été enregistrées : deux à Kwamouth, deux à Mushie, deux à Yumbi et trois à Bolobo. Six plaintes ont été traitées et résolues au niveau communautaire, tandis que trois restent en cours de traitement au niveau du serveur. Une plainte supplémentaire a été enregistrée au niveau provincial (Inongo).

Tableau récapitulatif des plaintes enregistrées en 2025

- **Plainte enregistrée au niveau provincial**

Une plainte a été déposée par le Chef de Division de l’Aménagement du Territoire d’Inongo en juillet 2025. Sa demande d’intégration dans les activités du projet a été examinée et acceptée.

• **Plainte enregistrée au niveau territorial**

N°	Territoire / CLD	Description	Période	Statut
1	Kwamouth – CLD Matali/Mbwimba/Itubi/Makelle	Préoccupation liée aux PSE	T4 2025	Résolue
2	Kwamouth – CARG	Manque de matériels de travail	T4 2025	Résolue
3	Bolobo – CLD Mosemo	Conflit de gouvernance	T4 2025	En cours
4	Bolobo – CLD Ngabenge	Influence d'un Chef de terre bloquant les activités	T4 2025	En cours
5	Bolobo – CLD Makanza	Conflit foncier entre deux Chefs de terre	T4 2025	En cours
6	Yumbi – CLD Bombolimboka 2	Conflit foncier (plainte 1)	T4 2025	Résolue
7	Yumbi – CLD Bombolimboka 2	Conflit foncier (plainte 2)	T4 2025	Résolue
8	Mushie – Popiko Ikado / Mpoko Bevaw	PSE affectés par la dévaluation	T4 2025	Clôturée
9	Mushie – litige local	Litige autour d'un emprunt (charbon)	T4 2025	Résolue

d. Garanties de Cancún

Tel que défini dans le contexte de la CCNUCC et en particulier des décisions de la COP de Cancún sur les sauvegardes, les parties à la COP ayant l'ambition d'accéder aux paiements basés sur les résultats doivent pouvoir démontrer que les garanties de Cancún ajustées au contexte national ont été respectées dans la production des réductions d'émissions concernées. La mise en œuvre du Plan d'Investissement REDD+ concourt à la génération de telles réductions d'émissions. Il est donc nécessaire pour tous les programmes, tant sectoriels qu'intégrés, de s'assurer du respect et de rapporter sur ces normes. Dans un premier temps ceci facilite la consolidation des informations au niveau de CAFI, et dans un deuxième temps ces informations pourront être utilisées dans le Résumé des Informations sur les Sauvegardes si soumission à la CCNUCC. Veuillez donc rapporter sur les normes environnementale et sociale.

Suivi des mesures/principes de sauvegardes de Cancún

Principes de sauvegardes de Cancún	Actions spécifiques du projet	Défis rencontrés
Principe 1 : Les activités REDD+ doivent protéger les forêts naturelles, favoriser l'accroissement des services environnementaux et	55 sites représentant 2090 ha d'agroforestiers sont en cours d'installation dans les sites. Aussi 13225,7 ha des savanes sont mis en défens et prêts pour le paiement PSE.	Inaccessibilité d'accéder à certaines zones dans le territoire de Kwamouth à cause des conflits interethniques.

<p>renforcer la préservation de la biodiversité.</p> <p>(Cancun a ; IFC norme 6)</p>		
<p>Principe 2 : Les activités REDD+ doivent favoriser la transparence et la bonne gouvernance. (Cancun b)</p>	<p>Les services techniques et les ALEs ont été renforcés en capacité sur les questions liées aux procédures et gestions financières, passation des marchés et à la sensibilité aux conflits.</p> <p>En outre, les plans de travail des activités des ALEs ont été élaborés de manière concertée avec l'équipe de gestion du projet.</p> <p>L'équipe de gestion du projet a finalisé la contractualisation et déploiement progressif des ALEs, conformément aux mandats qui leurs sont attribués, comprenant : la mobilisation des ressources humaines clés, la répartition des budgets respectifs, l'élaboration des plans opérationnels, ainsi que l'amorce des discussions stratégiques autour des investissements structurants (routes de desserte, infrastructures de base) avec les prestataires de services et les bénéficiaires aux différents niveaux .</p>	<p>Un cadre institutionnel défaillant, peu inclusif/participatif et peu enclin à mettre en œuvre les réformes réalisées dans le cadre du présent projet.</p>
<p>Principe 3 : Les activités REDD+ doivent minimiser les pertes et dommages, prévoir des voies de recours et mettre en place des mécanismes de réparations justes et équitables d'éventuelles pertes et/ou dommages subis par les communautés et autres parties prenantes</p> <p>(IFC norme 4)</p>	<p>Un état des lieux initial de la zone du projet a été réalisé avec la contribution des ALEs en vue d'avoir un référentiel de l'état initial environnemental et social. Le mécanisme de gestion des plaintes a été déployé à travers un partenaire indépendant. Le plan de gestion environnement et social ainsi que l'étude d'impact environnemental et social sont en cours de mise en œuvre.</p>	<p>Inaccessibilité d'accéder à certaines zones dans le territoire de Kwamouth à cause des conflits interethniques.</p>
<p>Principe 4 : Les bénéfices économiques et sociaux générés par les activités REDD+ doivent être partagés équitablement et proportionnellement par les parties prenantes intéressées</p> <p>(Cancun f ; IFC norme 1)</p>	<p>Réalisation des enquêtes sur les revenus monétaires ;</p> <p>Réalisation d'une étude de sécurité alimentaire visant à disposer des données de base.</p>	<p>Inaccessibilité d'accéder à certaines zones dans le territoire de Kwamouth à cause des conflits interethniques.</p>

<p>Principe 5 : Les activités REDD+ doivent favoriser l'émergence de nouvelles opportunités économiques pour contribuer au développement durable des communautés locales et des peuples autochtones</p>	<p>Discussions stratégiques avec les ALEs autour des investissements structurants (routes de desserte, infrastructures de base) avec les prestataires de services et les bénéficiaires aux différents niveaux.</p>	<p>Inaccessibilité d'accéder à certaines zones dans le territoire de Kwamouth à cause des conflits interethniques.</p>
<p>Principe 6 : Les activités REDD+ doivent assurer la participation effective et efficiente de toutes les parties prenantes, notamment des communautés locales et autochtones dans leurs spécificités locales (Cancun d)</p>	<p>Le projet PIREDD plateau n'a pas d'activités dans les zones des peuples autochtones. Voir section 9.2 peuples autochtones</p>	<p>RAS</p>
<p>Principe 7 : Les activités REDD+ doivent respecter les droits humains, ceux des travailleurs qu'ils emploient et les droits aux terres et ressources naturelles des communautés riveraines concernées (Cancun c)</p>	<p>Mise en œuvre du plan de mitigation ; Déploiement du MGP ; Renforcement en capacité des partenaires locaux (CLD) sur le fonctionnement du MGP.</p>	<p>RAS</p>
<p>a) Que les actions complètent ou sont conformes aux objectifs des programmes forestiers nationaux et des conventions et accords internationaux pertinents ;</p>	<p>Validation des plans opérationnels des ALEs conformément aux programmes forestiers nationaux et conventions internationales ratifiées par la RDC.</p>	<p>RAS</p>
<p>b) Mesures visant à réduire les déplacements d'émissions.</p>	<p>Il n'y a aucune activité du projet susceptible d'occasionner les déplacements d'émissions.</p>	<p>RAS</p>
<p>C) Norme de performance 2 : Main-d'œuvre et conditions de travail</p>	<p>Insertion et application du code de travail et les politiques de WWF en matière des droits des travailleurs par les ALEs et l'équipe du projet.</p>	<p>RAS</p>

11. Gestion des risques

11.1 Matrice de gestion des risques sur la base de l'analyse effectuée

Gestion des risques

Identification des risques		Traitement du risque			
Description du risque	Catégorie de risque	Evolution du risque (stable, accru, amoindri) lors de l'année de rapportage	Action anticipée ou menée par le projet	Responsabilité	Echéance
Sécurité alimentaire réduite du fait des interventions du projet	Risques socio-environnementaux	Bas, un rapport a été réalisé montrant la disparité de ce niveau de risque dans les 4 territoires	Conduite d'une étude sur la sécurité alimentaire dans la zone du projet	WWF, ALEs	Réalisé
			Obtention des recommandations de l'étude	WWF ALES	Réalisé, voir l'étude
			L'analyse en cours pour mettre en œuvre les recommandations de l'étude	WWF, ALES	Décembre 2025
Contraintes logistiques d'accessibilités des zones d'intervention du projet	Risques socio-environnementaux				
Risque de conflit foncier, Conflit foncier entre les ayants droit et les non ayant droits des extensions dues à manques de précision de localisation de zones ou terrain délimité avec leurs lignages	Risques politiques et réglementaires	Stable	Aucune action en ce moment	WWF, ALES	Ouvert
Insécurité et conflit due aux échéances électorales 2023	Risques politiques et réglementaires	Stable, le projet est mis en œuvre après les élections, mais une cartographie des zones insécures a été réalisée	Elaboration d'une cartographie de zone inaccessible à cause de l'insécurité, précisément à Kwamouth	WWF, ALES, Service Technique	Suivi quotidien
De l'usurpation et accaparement des avantages du projet par certaines élites	Risques politiques et réglementaires	Bas	Aucune action	WWF, ALES	Suivi quotidien
Le conflit foncier avec les chefs de terre	Risques politiques et réglementaires	Bas	Aucune action	WWF, ALES	Suivi quotidien
Sélection du Partenaire de mise en œuvre (WWF) faite de manière subjective avec un choix de partenaire qui n'a pas les	Risques financiers	Bas	Aucune action, les ALEs ont été sélectionné lors de l'instruction du projet et présenté au Gouvernement	WWF , UNOPS	Dépassé

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI via FONAREDD - 2024

capacités financières adéquates			Provinciale lors de l'endossement du projet		
Faible capacité du Partenaire de Mise en œuvre (WWF)	Risques financiers	Stable	Les formations sur la gestion financière a été organisé au profit de ALES, d'autres séances seront organisées avant la fin de l'année par UNOPS pour le WWF	WWF, UNOPS	Décembre 2025
Retard dans la contractualisation entre l'UNOPS et WWF due à des retards dans les décaissements reçus	Risques financiers	Stable	Contrat a été signé	WWF, UNOPS	Dépassé
Les ressources financières ne sont pas suffisantes pour couvrir toutes les activités du prévues	Risques financiers	Accru	Une proposition de révision budgétaire est en cours de préparation à soumettre à FONAREDD	WWF, UNOPS	Octobre 2025
L'impact et résultats des interventions sont limitées	Risques opérationnels (y inclus sur les processus et capacités d'adaptation du projet) et stratégiques (dont réputationnels)	Bas	Aucune action nécessaire en ce moment	WWF, UNOPS	Suivi quotidien
Incapacité de surveiller et de vérifier les mises en œuvre et les résultats escomptés		Stable	Obtention de clearance pour la visite de UNOPS des activités sur terrain	UNOPS	Décembre 2025
Administration et opérations de la subvention sont inefficaces		Stable	Aucune action	WWF, UNOPS, FONAREDD, CAFI, ALES	Suivi quotidien
Risques et tensions intracommunautaires à la suite de la non-reconnaissance de certains terroirs		Stable	Aucune action	UNOPS, WWF, ALES	Suivi quotidien
Les conflits internes aux communautés affectant les CLDs.		Stable	Aucune action à cette étape	WWF, UNOPS, ALES	Suivi quotidien
Risques relatifs au non-respect de la mise en œuvre des affectations telles que définies dans les PGRN par suite des intérêts pécuniaires des ayants droit des terres		Stable	Aucune action à cette étape	WWF, ALES	D'ici Mars 2026
Des attentes élevées et déçues de la part des communautés locales ;		Stable	Aucune action à cette étape	WWF, ALES	Suivi quotidien
Les risques de discrimination des groupes vulnérables ;		Stable	Aucune action en ce moment	WWF, ALES	Suivi quotidien

Risques VBG/EAS/HS en liaison avec les tensions entre les différentes communautés, et la distribution de bénéfices du projet.		Stable	Elaboration et mise en œuvre du plan d'action VBG	WWF, ALES	Suivi quotidien
La présence d'allochtones crée un risque permanent de conflit		Stable	Aucune action en ce moment	WWF, ALES	Suivi quotidien
La rarefaction de la ressource ayant abouti à la spécialisation communautaire (exemple pêche, chasse, cueillette), les obligeant à se reconvertir par exemple en agriculteurs		Stable	Aucune action envisagée en ce moment	WWF, ALES	Suivi quotidien
Les successions de la chefferie sont un autre sujet permanent de tension		Stable	Aucune action envisagée en ce moment	WWF, ALES	Suivi quotidien
Fraude et corruption des staffs WWF et des ALEs		Stable	Séances de formations contre la corruption et fraude, annexes des lignes directives de WWF aux staffs et ALEs sur les fraudes et corruptions	WWF	Suivi quotidien
Constatation de détournement des ressources / fraude / corruption		Stable	Aucune action entreprise à cette étape	WWF, ALES, UNOPS	Suivi quotidien
Le déploiement pour la mise en œuvre du Programme est retardé ou n'est pas effectué dans les délais nécessaires.	Risques organisationnels (y inclus fiduciaires)	Stable	WWF et les ALES ont déployés les activités sur terrain 1 mois après l'approbation du PTBA par le COPIL	WWF, ALES	Suivi quotidien
Retards de paiement PSE		Stable	Le premier paiement encours de planification	WWF, ALES	Novembre 2025
Conflit tribal dans le territoire de Kwamouth dans la province de Mai-Ndombe avec conséquence sur le staff du projet	Sûreté et sécurité	Stable	Elaboration d'une cartographie de zone inaccessible à cause de l'insécurité, précisément à Kwamouth et un plan d'action HSS	WWF, ALES, Services techniques	Suivi quotidien

11.2 Évaluation de la transparence et de l'intégrité

Cas de Fraude, mauvaise utilisation de fonds et corruption	Oui (reporter ci-dessous combien de cas allégés, en cours d'investigation et/ou ayant conduit à des sanctions pour la période de rapportage, et une brève description de chacun des cas)	Non
Allégations	N/A	Non
Investigations	N/A	Non
Sanctions (y compris les recouvrements effectués et leurs montants)	N/A	Aucun
Cas d'exploitation, abus et harcèlement sexuels		
Allégations	N/A	Aucun
Investigations	N/A	Aucun
Sanctions	N/A	Aucun

Fraude, mauvaise utilisation de fonds et corruption : Veuillez détailler les formations fournies aux staffs, consultants et sous-contractants sur fraude, la mégestion de fonds et la corruption depuis le début du programme		
	Pour la période de rapportage	Depuis le début du programme
Nombre de staffs formés /nombre de staff total	8	12
Nombre de consultants formés / nombre total	2	2
Nombre de sous-contractants formés / nombre total	0	0
Exploitation, abus et harcèlement sexuels		
Veuillez détailler les formations fournies aux staffs, consultants et sous contractants sur l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuel	Pour la période de rapportage	Depuis le début du programme
Nombre de staffs formés /nombre de staff total	8	12
Nombre de consultants formés / nombre total	2	2
Nombre de sous-contractants formés / nombre total	0	0

*Pour rappel, tel que décrit dans les accords-cadres entre les organisations de mise en œuvre et le MPTF-O, dans le cas où le service d'enquête d'un organisme de mise en œuvre détermine qu'une allégation relative à la mise en œuvre des activités dont cet organisation de mise en œuvre est responsable est suffisamment crédible pour justifier une enquête, ladite organisation doit en informer **rapidement** le Conseil d'administration de CAFI et l'Agent administratif du Fonds (MPTF-O), dans la mesure où une telle notification ne compromet pas la conduite de l'enquête, y compris, mais sans s'y limiter, les perspectives de recouvrement des fonds ou la sûreté ou la sécurité des personnes ou des actifs.*

12. Récapitulatif des livrables

Tous les livrables sont disponibles dans l'espace collaboratif :

https://drive.google.com/drive/folders/143_SKxWfQZ9aq3YXZ1EVuNQCStjR7PRT

N°	Livrables	Description et territoire	Livrables période de rapportage	Livrable depuis le début du Projet	Hyperlien
1	PV redynamisation des CARG	Mushie, Bolobo, Yumbi et Kwamouth	Oui	Oui	PV redynamisation CARG
2	PV réunion des CARG	Mushie, Bolobo, Yumbi et Kwamouth	Oui	Oui	PV reunions CARG
3	Rapport état de lieu des CARG	Mushie, Bolobo, Yumbi et Kwamouth	Oui	Oui	Rapport etat des lieux CARG
4	Rapport redynamisation CARG	Kwamouth	Oui	Oui	Rapport redynamisation CARG
5	Statut et ROI des CLD	Mushie, Bolobo, Yumbi et Kwamouth	Oui	Oui	Statuts ROI des CLD
6	PV réunion des CLD	Kwamouth	Oui	Oui	PV réunions CLD
7	Liste des CLD et leurs Coordonnées géographiques	154 CLD	Oui	Oui	Liste des CLD et coordonnées géographiques
8	Rapport de mission de redynamisation des CLD	Mushie et Kwamouth	Oui	Oui	Redynamisation CLD
9	Listes nominatives des membres des CLD	2156 membres dans 154 CLD	Oui	Oui	Liste nominative CLD
10	Invitation COPIL	COPIL du 17 Décembre 2025	Oui	Oui	Invitation COPIL 3
11	Suivi des recommandations des COPIL 1 et 2	COPIL de novembre 2024 et de juillet 2025	Oui	Oui	Suivi de recommandations COPIL 1&2
12	Compte rendu du COPIL du 31 juillet 2025	Organisé à Inongo	Oui	Oui	CR COPIL 2
13	Rapport de mission de visite d'activités par WWF	Organisé en juillet 2025	Oui	Oui	Rapport de mission WWF
14	Rapport de mission de visites d'activités par les ALE	Organisé au T4 (Décembre 2025)	Oui	Oui	Rapports de mission ALE T4
15	Rapport de mission de visite et suivi d'activités des ST	Organisé au T4 (Décembre 2025)	Oui	Oui	Rapports de mission ST

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI via FONAREDD - 2024

16	PGRN Actualisés (126)	PGRN près à la conversion en PSAT	Oui	Oui	Savanes mis en defens
17	PDT validé de Kwamouth	Validé dans le territoire de Kwamouth	Oui	Oui	PDT validé de Kwamouth
18	Rapport de réaménagement des bureaux du projet	Bureaux dans 4 territoires	Oui	Oui	Rapport réaménagement bureau
19	Listes des pépiniéristes d'acacia formés	Formés dans les 4 territoires	Oui	Oui	Liste des pépiniéristes acacia
20	Listes des pépiniéristes de PH formés	Formés dans le territoire de Kwamouth	Oui	Oui	liste des pépiniéristes ph formés
21	Rapports de mission d'installation des parcs à bois de manioc	Dans les 4 territoire du projet	Oui	Oui	Rapport de mission PAB
22	Liste des ménages formés sur les techniques agricoles	Kwamouth	Oui	Oui	liste des ménages formés sur les techniques agricoles
23	Tableaux des pépiniéristes d'acacia formés	Mushie, Bolobo, Yumbi et Kwamouth	Oui	Oui	Tableau pépiniéristes
24	Commande d'approvisionnement en semence acacia	Mushie, Bolobo, Yumbi et Kwamouth	Oui	Oui	Bon de commande acacia
25	Bon de réception des boutures des manioc	Mushie, Bolobo, Yumbi et Kwamouth	Oui	Oui	Bon de reception boutures Manioc
26	Bon de réception des semences de Maïs	Mushie, Bolobo, Yumbi et Kwamouth	Oui	Oui	Bon de reception Mais
27	Bon de réception des semences de PH	Mushie, Bolobo, Yumbi et Kwamouth	Oui	Oui	Bon de reception PH
28	Bon de réception des semences d'acacia	Mushie, Bolobo, Yumbi et Kwamouth	Oui	Oui	Bon de reception Acacia
29	PV distribution des semences de Manioc et Maïs et PH	Mushie, Bolobo, Yumbi et Kwamouth	Oui	Oui	PV de distribution
30	Mise à disposition des matériels roulants aux ALEs	Motos distribuées aux ALE	Oui	Oui	PV dotation
31	Mise à disposition des matériels roulants aux ST, AT et CARG	Motos distribuées aux ST, AT et CART	Oui	Oui	
32	Contrats d'acquisition des biens et services	Acquisition des semences de manioc, PH et Maïs	Oui	Oui	Contrats d'acquisition

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI via FONAREDD - 2024

33	Contrats de performance et de collaboration des ST et WWF	36 contrats Signés dont 9 par territoire	Oui	Oui	Contrat de performance
34	Rapport de distribution des boutures de Manioc aux CLD	Distributions aux CLD dans les 4 territoires	Oui	Oui	Rapport de distribution boutures
35	Rapport d'évaluation des Superficies d'agriculture durable réalisées de plantations agroforestières	Evaluation des plantations d'acacia de la première phase	Oui	Oui	Rapport evaluation
36	Rapport d'évaluation des superficies d'agriculture durable réalisées de cultures pérennes sans déforestation (savane ou complexe rural et forêts dégradées)	Evaluation des plantations de PH de la première phase	Oui	Oui	
37	PDT ajustés et en cours de validation	Mushie, Yumbi et Bolobo	Oui	Oui	PDT ajustés
38	Rapport de suivi de la production de Makala	Mushie, Kwamouth, Yumbi et Bolobo	Oui	Oui	Rapport de suivi production Makala
39	Liste des charbonniers formés à la carbonisation améliorée	Formation sur la carbonisation améliorée	Oui	Oui	Liste des charbonniers
40	Rapport de formation des charbonniers sur la carbonisation améliorée	Formation sur la carbonisation améliorée	Oui	Oui	Rapport de formation
41	Rapport d'identification des îlots forestiers et des forêts à hautes valeurs de conservation (FHVC)	Réalisé dans le territoire de Bolobo	Oui	Oui	Rapport d'identification des îlots forestiers
42	Rapport d'actualisation et mise en cohérence du PDT et de PGRN à Kwamouth	Réalisé dans le territoire de Kwamouth	Oui	Oui	Rapport d'actualisation PDT Kwamouth
43	Tableaux des indicateurs	Indicateurs du projet à approche territoriale	Oui	Oui	Annexe 1 : Indicateurs du projet à approche territoriale
		Indicateurs transversaux			Annexe 2 : Indicateurs transversaux
44	Rapport sur la sécurité Alimentaire	Réalisé au T1	Oui	Oui	études socio économiques
45	Rapport sur le revenu monétaire	Réalisé au T1	Oui	Oui	
46	Compte rendu COPIL Novembre 2024	Organisé à Inongo	Oui	Oui	CR COPIL 1
47	Draft de stratégie et plan de Communication	Communication du projet	Oui	Oui	Stratégie et plan de communication

48	Rapport de formation sur la gestion financière	Formation des ALE	Oui	Oui	Formation gestion financière
49	Rapport technique des ALE	Rapports T2, T3 et T4	Oui		Rapports techniques ALE
50	Images et photos des réalisations (activités du projet)	Retracent toutes les activités réalisées	Oui	Oui	Photos
51	Géodatabase_PIREDD Plateau 2025	1. Savanes mise en défens (Régénération naturelle) 2. Installation Parc à bois (AGR) 3. Concession forestière des communautés locales (CFCL) 4. Comités locaux de développement (CLD) 5. Plantation agro forestières (Acacia) et Pérennes (PH)	Oui	Oui	Geodatabase ⁷

13. Annexes

1. Tableaux indicateurs

Rappel : Placer sur l'[Espace collaboratif](#), copier l'hyperlien ici et annexer par email [Annexe 1](#)⁸ ou [Annexe 2](#)⁹ en fonction de la nature de votre projet.

2. Annexe 3 / Tableau 8.2

Rappel : Placer sur l'[Espace collaboratif](#), copier l'hyperlien ici et annexer par email le [tableau 8.2](#)¹⁰ relatif aux informations financières complété en format Excel.

3. Notion de « bénéficiaires »

Nota : La notion de bénéficiaires est développée de manière approfondie dans la note consacrée à ce sujet ([ici](#)). Les définitions essentielles ainsi que les dimensions à prendre en compte sont présentées dans les paragraphes suivants.

Définitions clés

Aussi appelés groupes-cibles, les bénéficiaires d'un projet comprennent les personnes, organisations ou communautés qui tirent un avantage, directement ou indirectement, de la mise en œuvre de ce projet. Ils sont identifiés à travers l'analyse des parties prenantes du projet. Il existe deux types de bénéficiaires : (i) les bénéficiaires directs et (ii) les bénéficiaires indirects.

⁷ Tous les shapefiles fournis sont exploitables.

⁸ [Annexe 1 : Indicateurs du projet à approche territoriale](#)

⁹ [Annexe 2 : Indicateurs transversaux](#)

¹⁰ Tableau 8.2 : analyse financière.

- i. **Bénéficiaires directs** : ils correspondent aux personnes ou groupe d'individus qui sont directement impliqués dans le projet et en bénéficient à travers leur participation dans ses activités.
- ii. **Bénéficiaires indirects** : Ils bénéficient des résultats du projet, même sans y participer directement. Les bénéficiaires indirects comprennent souvent toutes les personnes (familles, communautés ou populations) qui vivent dans la zone d'influence du projet, qu'il s'agisse d'un pont, d'une structure d'approvisionnement en eau potable ou d'une installation de soins de santé.

Dans la compréhension du FONAREDD, la notion de bénéficiaire mérite d'être défini par volet d'activités au sein d'un même projet (agriculture, aménagement du territoire, construction, gestion des ressources, accès à l'énergie, etc.). Ainsi, il convient de considérer également les définitions ci-après :

- iii. **Bénéficiaires de l'année** : bénéficiaires ayant reçu un appui pour la première fois au cours de l'année de rapportage (ex. : 2025).
- iv. **Bénéficiaires actifs** : bénéficiaires ayant reçu un appui au cours d'une année précédente et continuant de bénéficier ou de participer activement à la mise en œuvre des activités pendant l'année de référence.
- v. **Bénéficiaires cumulés** : total des bénéficiaires uniques (sans double comptage) ayant reçu un appui depuis le début du projet jusqu'à la fin de l'année de rapportage. Les bénéficiaires récurrents doivent être comptabilisés une seule fois.

Note

- i. Le nombre des bénéficiaires indirect est souvent beaucoup plus important que celui des bénéficiaires directs. Par exemple, pour un projet d'approvisionnement en intrants, on peut compter peu de bénéficiaires directs (agriculteurs, producteurs ou membres de coopératives locaux directement) mais un grand nombre de bénéficiaires indirects (membres de ménages de ces producteurs, clients ou consommateurs du village ciblé ou d'ailleurs).
- ii. Pour certains projets ou une catégorie d'activités liée à de projets, il a été souvent relevé la difficulté (i) d'estimer précisément le nombre de bénéficiaires indirects et/ou (ii) de distinguer les bénéficiaires indirects de bénéficiaires directs. Par conséquent, il existe parfois un certain degré d'incertitude dans le chef de gestionnaires de projets ; ce qui indique l'importance de cerner clairement la différence entre les bénéficiaires directs et les bénéficiaires indirects.
- iii. Un bénéficiaire actif durant plusieurs années ou recevant des appuis dans plusieurs piliers ne doit être compté qu'une seule fois dans le cumul.

Dimensions à considérer dans la définition de bénéficiaires

Le processus de comptage des bénéficiaires est essentiel pour évaluer l'impact d'un projet ; ce qui justifie toute l'attention accordée à la bonne compréhension. Les discussions antérieures entre le SE-FONAREDD et le Secrétariat CAFI sur cette question ont permis d'établir les démarcations entre les deux catégories de bénéficiaires en se basant sur deux dimensions essentielles, à savoir : (1) Soutien ciblé et (2) Intensité du soutien.

1. Types de soutien

- Soutien ciblé : les individus identifiables qui bénéficient directement des activités du projet.
- Soutien non ciblé : Individus ou personnes profitant directement des retombées du projet, souvent sans identification précise.

2. Intensité du soutien

- Faible : influence indirecte sur une large population (par exemple, les personnes vivant dans une zone administrative où l'autorité reçoit un soutien au renforcement des capacités).
- Moyenne : engagement sporadique ou régulier dans les activités du projet (par exemple, les personnes qui participent à des séances de renforcement de capacités de manière régulière).
- Haute ; accompagnement direct et prolongé des bénéficiaires (par exemple, les individus qui reçoivent un accompagnement soutenu sur la durée).

En considérant ces deux dimensions, on peut retenir ceci :

- **Le nombre de bénéficiaires directs** correspond aux personnes recevant un soutien ciblé de forte ou moyenne intensité ;
- **Le nombre de bénéficiaires indirects** est le nombre d'individus (ventilés par le genre) qui reçoivent un soutien ciblé d'intensité moyenne, ou un appui non ciblé d'intensité forte ou moyenne.